

Nicolas Herpin

Le pouvoir des grands

Collection

R E P È R E S

ÉCONOMIE

SOCIOLOGIE

SCIENCES POLITIQUES • DROIT

HISTOIRE

GESTION

CULTURE • COMMUNICATION



La Découverte

Nicolas Herpin

Le pouvoir des grands

*De l'influence de la taille des hommes
sur leur statut social*



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Remerciements. Mes remerciements vont à Jean-Paul Piriou qui m'a incité à écrire ce livre, à John Komlos qui m'a fait comprendre l'ampleur du sujet et à Dominique Merllié qui, en lisant le manuscrit, a débusqué bon nombre de raisonnements tordus.

ISBN 10 : 2-7071-4972-1

ISBN 13 : 978-2-7071-4972-5

Le logo qui figure au dos de la couverture de ce livre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage.

Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc qu'en application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **À la Découverte**. Vous pouvez également retrouver l'ensemble de notre catalogue et nous contacter sur notre site **www.editions-ladecouverte.fr**.

© Éditions La Découverte, Paris, 2006.

Introduction / Stature et inégalité des chances entre les hommes

Les hommes se suicident d'autant moins qu'ils sont de taille plus élevée. 1,3 million de conscrits suédois ont été suivis de l'âge de 18 ans à 49 ans sur une période moyenne de quinze ans. 3 075 suicides ont été enregistrés. Le résultat principal de cette étude établit qu'il existe une relation inverse entre la taille et le risque de suicide. Une augmentation de cinq centimètres fait décroître de 9 % le risque de suicide [Magnusson *et al.*, 2005]*. Voulant éliminer les corrélations fallacieuses, les auteurs notent que cette estimation est inchangée lorsqu'on élimine du champ de l'enquête les conscrits pour lesquels un diagnostic psychiatrique a été formulé au moment des tests médicaux précédant leur incorporation dans l'armée. D'autres facteurs, classiques depuis Durkheim, sont aussi pris en compte : on sait que le suicide est plus élevé dans les milieux défavorisés [Baudelot et Establet, 2006]. Les auteurs le confirment pour la Suède. Sachant que les garçons de milieux populaires sont en moyenne de plus petite taille que ceux issus des catégories favorisées, n'y a-t-il pas là une explication possible à la sursuicidité des « petits » ? Le modèle économétrique qui mesure l'association entre le suicide et la taille contrôle l'âge de l'homme au

* Les références entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'ouvrage.

suicide, sa date de naissance, le lieu géographique où se sont effectués les tests au moment de la conscription, le rapport de sa taille à son poids (son *body mass index*) établi à cette période, son niveau d'éducation mais aussi le statut socio-économique de ses parents. La proportion plus élevée des suicidés parmi les hommes de petite taille se confirme quel que soit le milieu social d'origine.

La mort par suicide n'est pas le seul domaine où l'on met en évidence l'inégalité des chances entre les hommes selon leur taille. Les chapitres suivants évoqueront des travaux d'histoire économique, d'anthropologie, de biologie, de psychosociologie, d'économie de l'emploi, de sociologie de l'éducation. Le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et les États-Unis, tout comme la Suède, font partie des pays où la discrimination par la taille fait l'objet d'études dans des disciplines différentes, mais aussi où sont mis en ligne des sites Internet, où se préparent des actions militantes et où s'amorce un débat public. L'étude sur la France, qui exploite les enquêtes réalisées par l'Insee, a montré des phénomènes analogues [Herpin, 2003, 2005]. On y établit que les hommes de petite taille sont pénalisés dans l'avancement de leur carrière professionnelle. Les données démographiques sont plus lacunaires : on ne sait pas si les petits se suicident plus fréquemment que les hommes de taille plus élevée, comme cela a été établi en Suède. On sait en revanche qu'ils vivent moins fréquemment en couple.

Dans les sociétés qui se disent démocratiques, certaines inégalités seulement sont considérées comme injustes. À ancienneté et à diplôme égaux, la moindre rémunération des femmes par rapport aux hommes est très généralement perçue comme une inégalité injuste. Il en est de même pour la discrimination économique à l'égard des homosexuels ou à l'égard de personnes appartenant à une minorité raciale, ethnique ou religieuse. En revanche, le diplôme et l'ancienneté dans l'emploi sont à la source d'importantes différences salariales qui ne sont pas perçues comme injustes, du moins

dans leur principe, car, bien évidemment, il existe des situations excessives où l'application de ces principes ne suscite pas l'unanimité [Dubet, 2005]. Faut-il qualifier de discriminatoires les inégalités entre les hommes selon leur stature ?

Ce premier constat statistique est troublant car il n'est pas obtenu pour des pays en voie de développement mais bien pour les plus riches de la planète. Le premier chapitre distingue deux effets de la croissance économique sur la taille. Les écarts se réduisent entre les moyennes par pays. En revanche, la croissance économique n'égalise pas entre les individus le capital humain qu'incorpore la taille au cours de l'enfance et de l'adolescence. Les hommes sont plus handicapés que les femmes par cette inégalité qui s'observe dans la mise en couple (chapitre II) et dans la rémunération au travail (chapitre III). Le capital humain incorporé dans la taille est une hypothèse qui fait comprendre pourquoi il en est ainsi dans l'emploi. Mais cette analyse est partielle surtout quand il s'agit d'aborder les comportements de la vie privée. La taille des hommes a toujours été un thème fréquent de la *pop culture* et ses stéréotypes n'ont rien perdu de leur vitalité dans la presse et les médias (chapitre IV). La conclusion évoque la difficile métamorphose de la taille des hommes en un « problème social » à travers deux opinions publiques, celle des Américains et celle des Français.

I / La taille : variable sociale et biologique

En mai 2004, le Vietnam a décidé de lutter contre la petite taille de ses citoyens (voir tableau 2 de l'encadré p. 24-27). Le correspondant de la BBC a reçu l'inspirateur de cette politique, qui déclare : « Nous sommes toujours beaucoup plus petits que les habitants des autres pays d'Asie comme la Chine et surtout le Japon. » Le programme, en cours d'élaboration, prévoit d'améliorer la nutrition et de donner une impulsion aux exercices physiques. Il vise évidemment au grandissement des jeunes, garçons et filles. La journaliste de la BBC, commentant ces déclarations, ajoute que cette initiative rencontre l'aspiration des jeunes, mais surtout celle des jeunes filles. « Ces dernières, note-t-elle, considèrent la taille comme une marque de beauté. » Les amoureux (*boyfriends*) ou même, plus largement, les amis les plus recherchés sont grands. Les jeunes filles se sentent concernées à un second titre par la forme particulière que prend dans ce pays la lutte contre la pauvreté. Plus que les hommes, les femmes sont attentives à la santé de leurs enfants et à l'alimentation de leur famille.

Ce chapitre présente les travaux de l'anthropométrie historique et notamment ceux de Robert W. Fogel, prix Nobel d'économie, de Richard Steckel et de John Komlos. Cette littérature, dont A. Quetelet [1835] est le précurseur,

approfondit la question du grandissement en relation avec la croissance économique. Dans l'exemple du Vietnam, la petite taille de la population est supposée être due à la faiblesse du niveau de vie par tête. La taille élevée étant populaire dans l'opinion vietnamienne et notamment parmi les jeunes, les responsables politiques se servent de cet argument pour faire accepter une politique publique qui privilégie les familles avec des enfants sur les personnes vivant seules et les ménages âgés. L'anthropométrie historique fournit de bonnes raisons de croire que cette politique de lutte contre la pauvreté des Vietnamiens aura bien, parmi ses conséquences, celle de faire croître la taille moyenne des générations futures. La seconde partie de ce chapitre s'interroge sur la taille dans les pays riches. La proportion des petits et des grands s'égalise parmi les riches et les pauvres, et parmi les populations qui diffèrent par l'origine ethnique. Une fois atteint un niveau de vie élevé, le grandissement moyen qui se ralentit ne fait pas pour autant disparaître les différences interindividuelles. Même si les conditions de vie dans l'enfance s'améliorent, la taille n'en garde pas moins une signification économique et sociale.

Les enseignements de l'anthropométrie historique

Pourquoi les hommes américains atteignent-ils une taille proche de la moyenne actuelle dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, à une époque où la moyenne des hommes en France ou en Autriche-Hongrie leur est inférieure de dix centimètres et de cinq ou six centimètres au Royaume-Uni, en Suède et en Norvège ? Des milliers de squelettes ont été déterrés de leurs cimetières en Suède, Norvège, Islande, au Danemark, en France, Autriche, Hongrie, Grande-Bretagne, aux États-Unis pour établir ce résultat. La longueur du fémur a été utilisée pour estimer la taille de la personne décédée. Les données historiques dont Richard Steckel fait l'analyse dans

« Stature and the standard of living » (Stature et niveau de vie) [1995] indiquent plusieurs causes possibles. La première est la quantité et la qualité nutritionnelle de l'alimentation : « L'abondance de bonne terre a permis aux fermiers américains de ne cultiver que les terres les plus fertiles. » À la même époque, les paysans européens se donnent beaucoup de travail pour exploiter même les terres les moins fertiles. De plus, l'habitat des Américains étant concentré à proximité de la côte atlantique, leur alimentation est riche en protéines, celles des poissons mais aussi celles des animaux chassés dans les forêts avoisinantes. Les estimations de la productivité agricole et les enquêtes sur l'approvisionnement alimentaire confirment ces hypothèses. En moyenne, à cette époque, la ration journalière s'élève à 2 000 calories en Angleterre [McKeown, 1976 ; Fogel, 1994]. En France et à la même époque, elle n'atteint que 1 800 calories. En Amérique, elle s'élève à 2 300 calories.

La taille moyenne, plus élevée parmi les Américains, était aussi due à une répartition plus égalitaire de leurs ressources économiques. Car « la redistribution des ressources des riches vers les pauvres fait moins décroître la taille des riches qu'elle n'augmente la taille des pauvres, du moins tant que les pauvres n'ont pas atteint leur taille potentielle ». Le témoignage, un peu plus tardif il est vrai, de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique* [1835] va dans le même sens. Il y avait moins de grande richesse et de grande pauvreté qu'à la même époque en Europe. En France et en Angleterre, un cinquième de la population était à ce point dans le besoin et mal nourrie qu'elle ne pouvait pas accomplir plus de trois heures par jour d'un travail léger [Fogel, 1994].

Un troisième facteur, dont il ne faut pas sous-estimer l'importance, a trait aux épidémies. Ces dernières, quand elles se répandent, réduisent le temps consacré au travail et donc à la production vivrière. Or la faible densité de la population sur le territoire à cette époque conférait un avantage aux Américains pour se protéger des épidémies. L'isolation

géographique, en effet, limite l'expansion des maladies transmissibles. L'urbanisation était beaucoup plus avancée en Europe à l'époque et jouait en sens inverse [Komlos, 1989].

À la fin du xx^e siècle, qu'en est-il de la relation entre le niveau de croissance d'un pays et la taille moyenne de ses habitants ? L'article de Steckel examine la taille moyenne dans une vingtaine de pays, au nombre desquels sont cités la Tchécoslovaquie, la Hollande, l'Union soviétique, Taïwan, l'Inde, le Japon, la république de Corée et les États-Unis. Le revenu par tête du pays est positivement corrélé à la taille moyenne des hommes et à celle des femmes à l'âge adulte. Steckel examine aussi la taille moyenne des garçons et des filles à l'âge de 12 ans. Les coefficients de cette corrélation simple sont élevés : 0,88 pour les femmes adultes, 0,87 pour les garçons âgés de 12 ans, 0,82 pour les hommes adultes et pour les filles âgées de 12 ans. Deux analyses statistiques sont présentées dans un second tableau par Steckel, d'autres facteurs que le revenu par tête étant susceptibles d'avoir une incidence sur la taille moyenne.

Les diverses enquêtes nationales, en effet, fournissent des informations sur la taille moyenne selon que la personne habite à la ville ou à la campagne, selon son niveau relatif de revenu dans son pays de résidence, selon son âge, son sexe et son origine ethnique. À ces caractéristiques individuelles, l'auteur ajoute par pays le niveau de revenu par tête et la valeur de son indice de Gini (une mesure de l'inégalité de la distribution du revenu). Les résultats sont présentés sous la forme de deux régressions, l'une sur les adolescents, l'autre sur les adultes.

L'environnement économique et géographique, dont les effets sur la taille moyenne ont été établis sur données historiques, a toujours une incidence en 1990. Les pays les plus inégalitaires sont aussi ceux où la taille moyenne est plus faible. Les personnes relativement plus pauvres dans chaque pays sont aussi de taille plus petite. Les hommes sont plus grands que les femmes mais, à 16 ans, les jeunes filles sont

plus grandes que les garçons du même âge, leur puberté commençant plus tôt.

Deux facteurs ont des effets différents selon que la taille moyenne est examinée, toutes choses égales par ailleurs, parmi les jeunes ou parmi les adultes. D'abord, l'incidence du revenu par tête du pays est plus forte chez les jeunes que chez les adultes. Ce résultat conforte l'idée selon laquelle la pauvreté d'un pays retarde la croissance à l'adolescence. « Les enfants sont relativement sensibles à l'environnement, tandis que les adultes ont soit surmonté les carences de l'enfance soit même étendu leur période de croissance physique » [Steckel, 1995]. L'origine ethnique a, elle aussi, des effets tout à fait comparables à ceux du revenu par tête : les coefficients sont significatifs pour les adolescents alors qu'ils ne le sont pas pour les adultes. Steckel donne l'esclavage aux États-Unis comme une illustration historique du même phénomène [1995, p. 1923-1925]. Pendant la période qui précède la guerre de Sécession, la taille moyenne des hommes à l'âge adulte était peu différente entre les Blancs, les Noirs libres et les Noirs esclaves. En revanche, les enfants des esclaves étaient « extraordinairement petits, approchant la taille actuelle des enfants du peuple bundi de Nouvelle-Guinée ». Bien nourris à l'adolescence, ceux qui survivaient traversaient alors une vigoureuse période d'accélération de leur taille, avec un pic de vélocité (vitesse de croissance sur une période) vers 13,3 ans pour les filles et 14,8 ans pour les garçons, soit un an et demi plus tard que pour les enfants bien nourris pendant l'enfance. L'exemple historique et l'exemple contemporain sont aussi interprétés par Steckel comme une objection à la thèse, sur laquelle nous revenons plus bas, qui voudrait que les différences de taille moyenne entre origines ethniques soient de nature génétique.

La taille moyenne et l'État-providence

L'exposé le plus complet de cette approche est celui de Robert W. Fogel [2004]. Dans la théorie de l'« évolution technophysio », la révolution industrielle avec ses innombrables innovations technologiques donne accès à une nourriture plus abondante, à des conditions de vie plus hygiéniques, à du travail moins pénible. Le corps humain épargne de l'énergie qui antérieurement était utilisée pour combattre la maladie et le froid. Conjointement s'améliore aussi la productivité du travail. Ce processus vertueux se renforce quand l'État-providence intervient avec des programmes de santé publique, notamment en direction des femmes avant et pendant leur grossesse. La taille d'un adulte dépend de son état de santé à la naissance. La politique fiscale y contribue aussi quand elle redistribue le revenu de façon égalitaire en faveur des plus démunis. La taille moyenne n'est évidemment pas seule concernée. Progressent parallèlement d'autres indicateurs démographiques, comme l'espérance de vie à la naissance et la baisse de la mortalité infantile.

L'anthropologie historique explique aussi pourquoi la population d'un pays peut s'arrêter de grandir. Entre les États-Unis et les pays de l'Europe occidentale, la situation au début du ^{xxi}e siècle s'est complètement inversée par rapport à celle que décrit Steckel au ^{xviii}e siècle. Depuis la Seconde Guerre mondiale, la taille moyenne n'augmente plus aux États-Unis. Les données fédérales que collecte le Center for Disease Control font apparaître que la taille moyenne s'est stabilisée : 175 centimètres (5 pieds et 9 pouces) pour les hommes et 163 centimètres (5 pieds et 4 pouces) pour les femmes. Commentant ces résultats, William Leonard [2001], anthropologue à l'université Northwestern, fait remarquer que cette stabilité moyenne est en partie due au fait que certains immigrants élevés dans des pays pauvres n'ont pas atteint leur potentiel génétique. Cette explication est vraie mais insuffisante. Entre ces pays riches, les écarts entre les

tailles moyennes sont de trop grande ampleur. Les pays où la taille moyenne est la plus élevée sont, en Europe : la Suède, le Danemark, l'Allemagne, mais surtout la Hollande. La moyenne des hommes en Hollande atteint 185 centimètres (6 pieds et 1 pouce), c'est-à-dire 10 centimètres de plus que la moyenne des hommes américains. Fogel et Komlos attribuent la taille plus haute des Européens au fait que l'accès au système de santé y est plus égalitaire qu'aux États-Unis.

L'inégal grandissement des hommes et des femmes en France de 1970 à 2001

Cette approche apporte un éclairage sur le grandissement des générations, qui ne s'effectue pas à la même vitesse chez les hommes et les femmes. Une illustration de cette évolution est fournie par la France dans la période comprise entre 1970 et 2001.

Dans leur article de 1981, Charraud et Valdelièvre notaient déjà : « La différence de stature entre générations est nettement moins marquée chez les femmes. » Depuis la fin du XIX^e siècle, la taille moyenne à l'âge adulte s'élève, génération après génération. Mais les hommes progressent plus vite que les femmes. Calculé parmi les adultes de 20 ans et plus, l'écart moyen à l'avantage des hommes est de 12,2 centimètres en 2001 (*cf.* tableau 1). Cette différence s'est accrue en trente ans. Elle n'était que de 9,7 centimètres en 1970, passe à 11 centimètres en 1980 et à 11,6 centimètres en 1991, dates de trois enquêtes « Santé » réalisées par l'Insee [Bodier, 1995]. On peut vouloir corriger ce calcul qui ne tient pas compte de la mortalité différentielle des hommes et des femmes. Cependant, le moindre grandissement des femmes se constate de façon aussi nette sur les seuls 20-29 ans observés successivement à dix ans d'intervalle. Les femmes âgées de 20-29 ans mesurent en moyenne 161,6 centimètres en 1970 et n'ont gagné que 3 centimètres en 2001. Parmi les hommes

Tableau 1. La taille moyenne en France selon l'âge et la date des enquêtes

(en mètres)

Les hommes	1970	1980	1991	2001
20 à 29 ans	1,725	1,741	1,764	1,770
30 à 39 ans	1,708	1,730	1,748	1,763
40 à 49 ans	1,700	1,712	1,732	1,750
50 à 59 ans	1,691	1,704	1,719	1,728
60 à 69 ans	1,681	1,688	1,701	1,726
70 ans et plus	1,678	1,691	1,690	1,703
Ensemble	1,701	1,716	1,731	1,741
Écart type	0,072	0,068	0,072	0,071

Les femmes	1970	1980	1991	2001
20 à 29 ans	1,616	1,619	1,638	1,646
30 à 39 ans	1,607	1,615	1,623	1,635
40 à 49 ans	1,607	1,607	1,619	1,623
50 à 59 ans	1,603	1,605	1,609	1,620
60 à 69 ans	1,601	1,597	1,604	1,606
70 ans et plus	1,590	1,586	1,589	1,594
Ensemble	1,604	1,606	1,615	1,619
Écart type	0,063	0,062	0,063	0,065

Note : ce tableau complète pour 2001 celui publié par Bodier [1995]. En colonnes, on lit les différences de taille entre générations, en lignes, le grandissement des générations, et en diagonales, les mêmes cohortes de naissance d'une décennie à l'autre.

Sources : Insee, enquêtes « Santé » 1970, 1980, 1991, et Insee, EPCV, mai 2001.

des mêmes âges, la taille moyenne atteint 172,5 centimètres en 1970 et 177,0 en 2001, soit un grandissement de 4,5 centimètres sur la même période de trente ans.

L'écart de taille entre les hommes et les femmes s'est accru parce que l'allongement de la scolarité ne change pas de la même façon leurs conditions de vie dans la jeunesse. Les jeunes hommes qui ont entre 20 et 29 ans en 1970 ont fréquemment commencé à travailler sans avoir atteint leur

taille définitive. C'est notamment la situation de tous ceux qui quittent l'école après le certificat d'études et qui, dans les années fastes de l'emploi qui ont précédé le premier choc pétrolier, trouvent tout de suite à s'employer dans des emplois non ou peu qualifiés. La pénibilité du travail manuel va leur faire prendre du retard dans leur grandissement. Nombre d'entre eux n'atteindront jamais leur taille potentielle. La situation d'emploi est plus favorable au physique des jeunes filles. À la fin des années 1960, ces dernières ont moins d'activités salariées que trente ans plus tard. Si elles ont d'autres activités que celles domestiques, leurs emplois dans le tertiaire sont moins pénibles que les emplois des garçons dans l'agriculture ou à l'usine. De plus et surtout, elles atteignent leur taille adulte plusieurs années avant les garçons. Sauf le cas particulier de Cendrillon, le travail n'a pas d'effet sur leur grandissement. Dès 1970, elles sont donc moins éloignées de leur taille potentielle que les garçons. Entre 1970 et 2001, le mode de vie des jeunes gens se rapproche de celui des jeunes filles. Dans l'agriculture, l'industrie et la construction, les emplois les moins qualifiés et les plus pénibles qui étaient attribués en priorité aux jeunes travailleurs sont en déclin. D'autre part, l'âge au premier emploi recule sous l'effet de l'allongement de la scolarité. Les nouvelles conditions de vie dans la jeunesse, qui touchent tous les jeunes mais changent le plus fortement le mode de vie des jeunes gens des milieux populaires, peuvent expliquer pourquoi la période se caractérise par une augmentation plus rapide de la taille moyenne des hommes et un accroissement de l'écart moyen entre les hommes et les femmes.

La même théorie fait anticiper entre pays un rapprochement des tailles moyennes. Entre les Vietnamiens et les Chinois, l'écart est de 8 centimètres chez les hommes et de 10 centimètres chez les femmes (*cf.* tableau 2 de l'encadré p. 24-27). L'amélioration des conditions de vie et notamment de la couverture sanitaire devrait faire disparaître les

différences de taille moyenne entre les pays dont les populations n'ont pas la même composition ethnique. Cette analyse est celle des responsables vietnamiens. La taille moyenne des Vietnamiens se rapprochera de celle des Chinois et de celle des Japonais au rythme où les Vietnamiens rattraperont leur retard économique sur ces pays, sans pour autant que s'accroissent les inégalités dans l'accès à la santé, à l'éducation et au loisir. En revanche, l'évolution de la taille moyenne, telle qu'elle est anticipée à partir de l'évolution du niveau de vie par tête, ne dit rien sur l'évolution correspondante des différences de taille au sein de la population. L'étude classique sur l'évolution de la taille des polytechniciens répond à cette autre question.

Potentiel individuel de grandissement et dispersion des tailles

De 1794 à 1956, près de 30 000 élèves ont été reçus à l'École polytechnique. Dans leur étude, Sutter, Izac et Toan [1958] retracent l'évolution de leur taille moyenne. Jusqu'à 1880, la tendance est à la stabilité. Après 1880, la moyenne augmente de près d'un centimètre tous les dix ans. D'autres études sont citées par les auteurs : parmi les conscrits, cette augmentation de la taille s'observe aussi, mais plusieurs décennies après celle des polytechniciens. Ces derniers, parmi lesquels les enfants issus des classes populaires sont très sous-représentés, sont atteints en premier par le grandissement. L'amélioration du niveau de vie n'a des effets observables sur la taille, dans les milieux défavorisés, que dans les dernières décennies auxquelles l'article de Sutter fait référence.

Cette progression de la taille moyenne ne fait pour autant pas disparaître la dispersion des tailles au fil des générations successives. Sutter donne des indications sur l'évolution des écarts à la moyenne annuelle. Entre 1844 et 1954, la

proportion des polytechniciens dont la taille est inférieure à 166 centimètres passe de 30 % à 9 % de la cohorte des admis. Entre ces mêmes dates, la proportion de ceux qui dépassent 175 centimètres progresse de 12 % à 38 %. Si les écarts relatifs à la médiane se sont maintenus, c'est moins par l'augmentation des « tailles moyennes » que « par la diminution importante des tailles inférieures à la moyenne » et surtout par l'« augmentation frappante des grandes et des très grandes tailles » (p. 383). Autrement dit, le grandissement moyen, loin de faire disparaître les différences de taille, a plutôt tendance à accroître la variance au sein des cohortes de naissance les plus récentes par l'admission croissante de très grands.

Pour une population, le potentiel de grandissement, auquel Steckel et les responsables vietnamiens ont fait allusion précédemment, est une théorie censée expliquer pourquoi la croissance économique fait augmenter la taille moyenne, pourquoi cette augmentation est de plus en plus lente dans les pays riches et pourquoi elle peut plafonner, voire diminuer dans des périodes prolongées de récession économique grave. Elle est aussi censée rendre compte de la stabilité de la variance de la taille des polytechniciens quand augmente leur taille moyenne.

Au niveau individuel, ce potentiel résulte d'un mécanisme biologique au moment de la fécondation. L'individu hérite de ses deux parents biologiques. Le hasard joue un rôle considérable dans la combinaison de caractéristiques psychiques mais aussi physiques qui en font un individu unique. Pour la stature, ce qui est hérité biologiquement n'est pas la taille future mais la taille potentielle. En fonction des conditions de vie dans l'enfance (santé de la mère pendant la grossesse, alimentation de la personne dans son enfance et pénibilité du travail commencé de façon trop précoce), chacun atteint plus ou moins complètement la taille qui lui est programmée par la nature. Les fils et les filles de famille jouissant de l'aisance matérielle sont ceux qui se rapprochent le plus de leur taille potentielle. Dans les périodes longues de

croissance économique, les jeunes issus des milieux relativement favorisés sont ceux dont la taille atteint en premier le plus souvent leur potentiel de grandissement. C'est la situation des élèves de l'École polytechnique. Cela ne signifie pas pour autant que ce groupe d'héritiers ne soit composé que d'hommes de grande taille. À la différence des conditions socio-économiques qui, en s'améliorant, favorisent l'égalisation des tailles moyennes entre niveaux de revenu ou entre ethnies de différentes origines, le patrimoine génétique individuel conserve les différences individuelles de taille.

Dans l'état actuel des sciences et des techniques biomédicales, il n'y a aucune raison d'attendre que la dispersion des tailles s'amenuise et *a fortiori* qu'elle disparaisse. La législation dans les pays occidentaux, soucieuse de réglementer les manipulations génétiques, n'est pas favorable aux travaux ayant cet objectif dont on mesure mal les effets de long terme sur la santé (voir encadré page suivante). Les hormones de croissance qui astreignent les enfants concernés à un traitement long et douloureux donnent des résultats cliniques très limités. Au mieux, ils gagnent deux ou trois centimètres.

La taille n'est pas un trait ethnique...

En général, la dispersion autour de la taille moyenne dans une population résulte donc de deux composantes. La première est celle des conditions de vie dans l'enfance. La seconde est celle du patrimoine génétique individuel. Or ces deux composantes n'entrent pas au même degré dans les différences de taille selon qu'il s'agit d'un pays riche ou d'un pays pauvre.

L'anthropologue Barry Bogin [Bogin et *al.*, 2002], visitant le Guatemala au début des années 1970, a effectué des mensurations en distinguant dans la population les descendants des Espagnols et les Indiens mayas. La guerre civile qui s'est déclarée dans ce pays un peu après cette époque a fait émigrer un million de ces Indiens mayas aux États-Unis. En

La médicalisation de la petite taille et ses limites actuelles

L'usage de l'hormone de croissance est officiellement reconnu pour traiter certaines pathologies. Le syndrome de Turner est une anomalie génétique, plus fréquente chez les filles que chez les garçons, qui entraîne une petite taille. Il en est de même de l'hypothyroïdie, ou production insuffisante de l'hormone qui régule le métabolisme dans l'organisme, et de l'insuffisance rénale grave [Sweetman, 2005]. Les premiers traitements datent aux États-Unis des années 1960. On estime ainsi à 8 000 les enfants qui ont reçu des hormones de croissance extraites coûteusement de cadavres humains entre 1963 et 1985 [Hall, 2005]. Compte tenu du recul, il ne semble pas qu'il y ait de contre-indications à ce traitement. Depuis 1985, la molécule est fabriquée génétiquement.

La principale critique porte sur la faible efficacité du traitement. Dans les tests cliniques qui ont été réalisés par le laboratoire pharmaceutique Eli Lilly pour obtenir le visa de la FDA (Food and Drug Administration), il est montré que le gain de taille que l'on peut attribuer à cette molécule après plusieurs années de traitement est de l'ordre de 3,7 centimètres. Sans que cela invalide ces résultats, notons cependant que ce chiffre ne concerne que les enfants qui sont restés dans le dispositif expérimental de bout en bout (en raison de la pénibilité du traitement, en effet,

58 % des enfants sélectionnés ont abandonné le test en cours de réalisation). Prise dans la préadolescence, l'hormone de croissance fait commencer plus tôt cette période de croissance. Elle accélère la maturation des os mais aussi réduit la longueur de la période de puberté. La croissance jeune ne va donc pas augmenter nécessairement la croissance totale. La taille finale obtenue est souvent inférieure à celle que le patient aurait pu avoir s'il n'avait pas suivi le traitement [Kawai *et al.*, 1997]. Dans son ouvrage de référence en thérapeutique dont l'objet est de mettre à jour les connaissances, Sweetman conclut en ces termes l'article sur l'hormone de croissance : « L'étendue du bénéfice en termes d'accroissement de la taille finale n'est pas claire. » Seuls les enfants qui souffrent d'une déficience d'hormone de croissance semblent profiter du traitement et ils en profitent d'autant plus que leur déficience est importante. Un enfant de petite stature mais dont l'état de santé est normal n'a donc pas grand-chose à gagner en entreprenant ce traitement.

2000, Bogin fait passer sous la toise un grand nombre d'émigrés qui étaient enfants au moment du départ de leur pays de naissance. Trente ans après la première série de mensurations, les Mayas américains dans les mêmes classes d'âge sont plus grands en moyenne de 10 centimètres. La jeune génération des Mayas immigrés a profité des conditions matérielles offertes par le pays d'accueil. Les Mayas des mêmes âges qui ont atteint leur taille adulte dans le pays d'origine sont restés de petite taille.

Avant cet exode massif des Mayas vers les États-Unis, leur taille pouvait passer pour un trait ethnique. Lors de la première visite de Bogin, la distribution des tailles opposait les deux populations, celle des familles d'origine espagnole et celle des Indiens mayas. Chez les hommes, cette distribution avait pour moyenne 175 centimètres chez les descendants des Espagnols et 165 centimètres chez les Mayas. Les familles espagnoles, plus riches, avaient accès à des établissements de santé de qualité « internationale ». Leurs enfants, bien nourris et faisant des études longues, atteignaient leur potentiel de croissance, que celui-ci soit celui d'une petite taille ou d'une grande taille. Les Mayas, nourris de façon insuffisante dans l'enfance, sans accès aux soins médicaux et travaillant de façon précoce à des activités exigeant de la force, n'atteignaient pas leur potentiel de croissance. Les Mayas programmés par leurs gènes pour devenir grands se retrouvaient alors parmi les tailles moyennes de la population guatémaltèque. Globalement, les extrêmes par la taille regroupaient les deux populations les plus homogènes par l'origine ethnique. Pour l'opinion publique, la taille, grande pour les Espagnols, petite pour les Mayas, tendait alors à être perçue comme une caractéristique biologique.

L'exode maya vers les États-Unis apporte un démenti à cette croyance. Au Guatemala des années 1970, les différences individuelles dues à la génétique étaient donc largement brouillées pas les conditions de vie très inégales dans la jeunesse entre les deux populations. Il n'en est pas ainsi pour

les Mayas américanisés. Plus généralement, dans les pays riches, les différences de taille tendent à ne plus faire partie de la façon dont sont perçues les identités ethniques.

... mais un capital humain de santé

Selon l'anthropométrie historique, la productivité du travail individuel est maximale si la personne a atteint son plein potentiel de taille. Les planteurs esclavagistes dans les États du Sud, dont les comportements rationnels ont été analysés par Fogel et Engerman [1974], ont compris cela avant la guerre de Sécession américaine. C'est pourquoi les conditions de vie faites à leurs esclaves sont souvent bien meilleures que celles que connaissait, à la même époque, la population noire des États du Nord. Mais la taille n'est pas seulement un indice de la force musculaire ; elle est aussi, selon l'économiste T.P. Schultz [2003], une mesure des compétences incorporées que l'individu a pu acquérir (ou ne pas acquérir) dans son enfance ou son adolescence du fait des expériences liées à sa taille. C'est vrai pour l'habileté plus ou moins grande de se servir de sa force physique dans une société esclavagiste qui a besoin d'une main-d'œuvre destinée à obéir. C'est vrai aussi dans des sociétés postindustrielles où la productivité individuelle est liée davantage à des capacités relationnelles et des apprentissages cognitifs. Telle est l'hypothèse du capital humain de santé.

Avec cette approche en tête, cet auteur américain compare entre eux trois pays, très éloignés selon le produit intérieur brut par tête mais aussi très similaires par leur diversité ethnique interne : le Ghana, le Brésil et les États-Unis. Chaque pays ne prend pas en compte la taille de la même façon dans le marché de l'emploi. L'auteur décompose les effets de la taille. Nous avons évoqué précédemment les conditions de vie dans l'enfance et le potentiel de grandissement individuel. D'autres facteurs sont *a priori* envisageables, dont il convient de contrôler les effets. Même si

l'analyse de Bogin sur les Mayas ne nous y incite pas, l'auteur fait figurer aussi l'incidence de facteurs ethniques.

Pour réaliser cette décomposition, il dispose, pour ces trois pays, d'enquêtes faisant décrire le passé des personnes interrogées, fournissant des informations détaillées sur l'accès à la consommation dans l'enfance (les prix des biens locaux, la situation financière de leur famille d'origine), sur le niveau d'éducation de leurs parents, sur l'accès aux biens publics sur le lieu de résidence dans l'enfance (notamment les soins médicaux) et, d'autre part, sur le groupe ethnique (mesuré par la langue au Ghana, par la couleur de la peau au Brésil et par la race sous la forme déclarée dans le recensement aux États-Unis). L'étude confirme que la taille est bien corrélée à ces facteurs. Cette analyse statistique préalable une fois réalisée, l'auteur examine les effets de la taille sur la rémunération du travail en décomposant les facteurs socio-économiques de la taille. Certes, la variation de la rémunération attribuable à la taille est à la baisse si les conditions de vie dans l'enfance sont mauvaises. Mais la pauvreté des parents, la cherté locale des denrées agricoles et l'inexistence de soins médicaux ne suffisent pas à expliquer tous les effets de la taille sur le salaire. Il est alors légitime de supposer l'existence d'un autre facteur, de nature cognitive. En tant que la taille l'incorpore aussi, ce capital humain est bien la source d'une productivité particulière — pour autant qu'on accepte de la mesurer par la rémunération du travail — qui ne se réduit pas à la seule force physique. Or cette productivité du capital humain lié à la taille est certes plus forte dans les pays pauvres mais n'est pas nulle aux États-Unis.

Chaque pays a tout à gagner économiquement si ses citoyens atteignent leur potentiel de taille. Mais tous les citoyens ne gagnent pas le même capital humain en atteignant leur potentiel de taille. La dispersion « naturelle » des tailles, en effet, constitue une caractéristique permanente des pays riches. Ne disparaissent pas les expériences sociales qui sont liées à ces différences de taille ni les apprentissages

durables qui, au cours de l'enfance et de la jeunesse, fixent les traits de la personnalité. Comme le montreront les deux chapitres suivants, il faut alors sortir de la vision trop favorable que l'anthropologie historique propose du progrès technique et des politiques publiques de santé.

Stature et société postindustrielle

Dans les sociétés agraires ou industrielles, sur lesquelles portent les analyses de l'anthropologie historique, la force physique est la principale ressource des travailleurs. Le fait, pour un individu, de ne pas atteindre sa taille potentielle peut alors constituer un manque à gagner considérable car cumulant ses effets tout au long de la vie active. Dans ce cas, la petite taille est un obstacle à l'égalité des chances en ce sens qu'elle reproduit chez les enfants l'inégalité socio-économique que subissent les parents.

Les sociétés occidentales, du moins les plus riches et où, comme la France, l'État-providence a fourni aux familles les plus défavorisées le moyen d'élever leurs enfants, ont fait disparaître cette forme particulière d'hérédité sociale. Sauf séquelles du passé historique plus fortes aux États-Unis qu'en Europe occidentale, la dispersion des tailles est désormais attribuable au seul patrimoine génétique de l'individu. De plus, dans ces pays souvent qualifiés de postindustriels, le marché du travail s'est diversifié par la création d'emplois tertiaires où la force physique n'est plus la qualification essentielle. Avec ces deux évolutions de nature politique et économique, la petite taille ne constitue plus le handicap qu'elle a été. Est-ce dire pour autant qu'elle ne suscite désormais que des jugements de goûts et des préférences esthétiques analogues à ceux qui concernent la couleur des yeux ou celle des cheveux ? Les deux chapitres suivants apportent des faits troublants pour cette approche optimiste. Du moins pour la taille des hommes.

Les données d'enquêtes sur la taille et la comparaison entre pays

La taille moyenne des adultes dans un pays n'est pas une grandeur qui fasse l'objet d'une mise à jour régulière. Elle n'a pas, non plus, une définition internationale. La comparaison entre pays suppose donc que ces données statistiques s'accompagnent d'informations sur les conventions nationales retenues au moment de la publication et sur les sources exploitées. Le tableau 1 résulte d'une compilation à partir de deux sites Internet. Le premier est celui de la *Wikipedia Encyclopedia* (http://en.wikipedia.org/wiki/Main_Page) et le second est celui de *Short Persons Support* (www.short-support.org; cf. chapitre IV et conclusion). Ont été retenues dans ce tableau les tailles moyennes par pays lorsque les sources indiquent la date de l'enquête et précisent le sexe et la tranche d'âge de la population sur laquelle a porté le calcul.

La taille moyenne distingue toujours celle des hommes et celle des femmes. Mais les pays n'ont pas forcément la même définition de l'âge adulte. Or le grandissement individuel peut se poursuivre après 18 ans, notamment pour les hommes et lorsqu'ils ont connu une enfance avec des restrictions alimentaires. Faire commencer tôt l'âge adulte équivaut donc à sous-évaluer la taille moyenne des hommes des pays les plus pauvres. Pour être averti de ce biais possible, il est donc souhaitable de connaître les âges limites entre lesquels a été calculée la moyenne nationale.

L'enquête dont sont tirées les informations sur l'âge doit porter sur un échantillon de plusieurs milliers de personnes choisies de façon aléatoire. En France, par exemple, les enquêtes successives de l'Insee ont montré que les tailles moyennes ne sont pas égales entre les régions. Exploitant l'enquête « Santé », réalisée par l'Insee en 1970, Charraud et Valdelièvre [1981] établissent que les hommes et les femmes sont plus petits dans l'Ouest de la France. Une enquête sur la taille qui ne porterait pas sur l'ensemble des régions comporterait un biais systématique à la surévaluation ou à la sous-évaluation de la taille moyenne des Françaises et des Français. D'autres biais moins évidents que celui de la région de résidence peuvent exister. La meilleure façon de les éviter est de disposer d'une base de sondage exhaustive, comme le permet le recensement de la population, et de procéder au tirage aléatoire d'un échantillon d'adresses. D'autres méthodes existent (tirage d'un échantillon à partir de registres de population comme il en existe dans les pays scandinaves). À défaut d'avoir des précisions sur l'échantillon, il est utile de savoir si l'enquête a été réalisée par un institut spécialisé dans les enquêtes de ce type. Dans le tableau 1, la source est celle de la statistique nationale pour la France mais aussi pour la Hollande, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis. Pour l'Allemagne, Eurostat, qui les publie, est une garantie. L'article de Cavelaars *et al.* [2000] cité plus haut, s'alimente lui aussi aux statistiques officielles de pays de l'Union européenne.

Tableau 2. La taille par pays (en centimètres)

Pays	Hommes	Femmes	Âge et autres précisions	Source
Hollande 2000	185	172	Adultes	Times Online
Hollande 1996	182,5	169,6	Adultes	Netherlands Central Bureau for Statistics
Hollande 1997	184,0	170,6	21 ans	Centre médical de l'université de Leyde
Suède 2000	177,9	164,6	Adultes	Cavelaars <i>et al.</i>
Suède 2000	180,1	167	16-24 ans	Statistics Sweden
Royaume-Uni 2005	178	163	Adultes	Times Online
Royaume-Uni 2000	178,1	164,2	15-25 ans	UK Department of Health Statistics
Allemagne 2004	180,2	169,0	Adultes	<i>Eurostat Statistical Yearbook</i>
France 2001	174,1	161,9	20 ans et plus	Insee, « Enquête permanente sur les conditions de vie » (EPCV)
France 2005	175,6	162,5	20-70 ans	Union française des industries d'habillement
France 2001	170,3	159,4	70 ans et plus	Insee, EPCV
France 2001	177,0	164,6	20-29 ans	Insee, EPCV
Espagne 2000	170,0	160,3	Adultes	Cavelaars <i>et al.</i>
Italie 2000	172,2	162,1	Adultes	Cavelaars <i>et al.</i>
États-Unis 2002	175,5	162,6	Adultes	Center for Disease Control
États-Unis 2002	178,3	164,1	20-39 ans Blancs non hispaniques	Center for Disease Control
États-Unis 2002	177,8	164,1	20-39 ans Noirs non hispaniques	Center for Disease Control
États-Unis 2002	169,7	158,5	20-39 ans Américains mexicains	Center for Disease Control
Vietnam 2005	160	147	Adultes	Times Online
Chine 2005	168	157	Adultes	Times Online
Japon 2005	168	155	Adultes	Times Online

Source : Cavelaars *et al.* [2000].

Une autre information souhaitable est celle de la date à laquelle l'enquête qui a été exploitée pour la mesure de la taille a été réalisée. L'idéal est évidemment que les pays retenus dans la comparaison aient réalisé les opérations de collecte à des dates rapprochées. Quand un pays initialement pauvre connaît une très rapide croissance économique largement partagée par l'ensemble de la population — c'est la situation anticipée par le responsable politique vietnamien cité dans le texte de ce chapitre —, la taille moyenne peut connaître une forte augmentation dans la cohorte de ceux nés dix ans avant cette période de croissance et qui, à l'adolescence, profitent d'une alimentation plus abondante et évitent le travail demandant de la force physique. Dix ans d'écart entre deux enquêtes peuvent alors dans ce cas entraîner un grandissement moyen non négligeable. C'est aussi la raison pour laquelle la taille des jeunes est souvent publiée en parallèle avec celle de l'ensemble des adultes, tous âges confondus.

La validité des déclarations de la taille

Plusieurs méthodes sont utilisées pour recueillir auprès des personnes les informations sur leur taille. La première est celle de l'enquête suédoise sur les conscrits (cf. introduction) ou celle sur les polytechniciens [Sutter *et al.*, 1958]. Elle consiste à faire passer sous la toise l'ensemble d'une cohorte de jeunes hommes sous le contrôle de médecins. Se rapproche de cette méthode celle qui a été mise en œuvre entre 2003 et 2005 par l'Institut

français du textile et de l'habillement. Considérant que les « patrons utilisés dans la confection étaient devenus obsolètes », cet organisme professionnel a entrepris une campagne de mensurations. « 11 562 personnes, âgées de 5 à 70 ans, ont été soumises aux rayons X dans des cabines conçues pour une technologie de photographie en trois dimensions » (*Le Figaro*, 2 février 2006). Trente-sept villes de l'Hexagone ont été visitées. Plusieurs organismes de recherche ont été associés à cette opération et notamment le laboratoire d'anthropologie appliquée de l'université Paris-V-René-Descartes. La taille n'est qu'une des nombreuses mesures utiles pour la confection. Pour les adultes de moins de 70 ans, la taille moyenne établie de cette façon rigoureuse constitue la référence.

En général, la taille moyenne est calculée à partir des réponses de personnes interrogées dans une enquête. Peut-on se fier au déclaratif quand on analyse des données sur la taille ? Dans l'enquête « Santé » de 1970, une seule personne dans le ménage déclarait la taille pour les autres membres quand ceux-ci n'étaient pas présents. Charraud et Valdelièvre [1981], soucieux de la qualité des données ainsi recueillies, ont fait une étude sur la validité de ces réponses. La distribution des tailles fait apparaître une attraction pour les « chiffres ronds ». En 1970, la taille moyenne chez les hommes (1,70 m) comme chez les femmes (1,65 m) « est due au poids prépondérant de trois déclarations : 1,65 m, 1,70 m et 1,75 m pour les hommes ; 1,55 m, 1,60 m et 1,65 m pour les femmes ».

Sans cette attirance pour les « chiffres ronds », « les moyennes auraient-elles été plus élevées ou plus basses ? » Les auteurs observent alors que, chez les hommes, « les deux tailles autour du mode (1,69 m et 1,71 m) sont anormalement sous-déclarées, ce qui est rassurant ». On peut penser en effet que cela limite l'erreur absolue autour de la déclaration « 1,70 m » à une amplitude de 1 centimètre. Toutefois, « 1,68 m » semble également sous-déclaré : un certain nombre d'hommes se sont sans doute « grandis » de 2 centimètres. Les auteurs observent la même dissymétrie autour de 1,65 m. En revanche, la dissymétrie « joue en sens inverse autour de 1,75 m et de 1,80 m ». S'il y a bien une tendance à la surestimation de la moyenne chez les hommes, celle-ci est de faible ampleur. Les « femmes auraient-elles moins tendance à tricher et donc à ne pas se "grandir" ? » Les auteurs répondent négativement : « On observe le même phénomène que chez les hommes autour de la moyenne : on arrondit plutôt "en se grandissant". »

Plus récemment, une équipe de médecins confirme ces résultats avec une méthodologie différente puisqu'elle combine le déclaratif et la toise. Leur étude, publiée dans *Archives of Disease in Childhood* [Cizmecioglu, 2005], porte sur 200 parents (l'homme et la femme) dont les âges se situent autour de 38 ans et qui vivent au Royaume-Uni. Ces derniers, en réponse à un questionnaire sur leur santé, déclarent leur taille. Dans un second temps, ils subissent une visite médicale au cours de laquelle ils passent sous la toise. L'hypothèse

initiale des médecins était que les femmes avaient tendance à sous-évaluer leur taille alors que les hommes la surévaluaient. Ce n'est pas ce qu'ils vérifient. Tout comme dans l'étude française de Charraud et Valdelièvre, les hommes et les femmes ont tendance à surévaluer leur taille en arrondissant au pouce (*inch*) supérieur. Plus remarquable est un résultat inattendu. Les femmes se trompent moins souvent que les hommes. Elles sont seulement 13 % dans l'erreur contre 27 % chez les hommes. Étant moins concernés que les femmes par leur apparence physique, serait-ce que certains hommes « oublient » leur taille ? Dans ce cas, il faudrait les distinguer de ceux qui se « grandissent ». Les auteurs n'ayant pas anticipé ce résultat au moment où ils concevaient leur recherche, ils n'ont pas fait figurer des questions permettant son interprétation.

Malgré ses insuffisances, le déclaratif reste la procédure la plus fréquemment employée. Notons cependant que la qualité de la déclaration est modulée, entre autres choses, par le thème de l'enquête. L'enquête Insee de mai 2001 demande à la personne interrogée sa taille en même temps que son poids dans le cadre d'un questionnaire sur les comportements vis-à-vis de la santé (visites chez les médecins, régime, consommation de tabac, pratiques sportives). La tentation de se grandir est moins forte que dans un questionnaire sur les opinions auxquelles souscrit la personne sur le sens que peut avoir pour elle la taille chez les hommes ou les femmes (cf. chapitre IV).

II / Les grands ont plus d'enfants

Il était une fois une grande et belle jeune fille qui, chaque jour, se voûtait davantage. Pourtant, elle était amoureuse et ne parlait que de cela à sa copine. Cette histoire est racontée par cette dernière, étudiante du DEA de sociologie à Sciences-Po Paris en 2002. La copine aurait bien voulu rencontrer le garçon. Mais l'événement n'avait pas lieu. Après tout, l'amour est un monde à deux. La copine n'insistait donc pas. Une chose l'intriguait cependant. La grande et belle jeune fille ne prenait plus autant soin de sa beauté. Elle ne portait plus, par exemple, que des talons plats. Enfin, la présentation eut lieu. La copine constata que le garçon n'avait rien d'un être vénéneux. Il était en bonne santé, plein d'esprit et réussissait ses études. Sa tendresse pour son amie n'était pas feinte. À sa façon, il était beau mais de petite taille, nettement plus petit d'une tête que la grande et belle jeune fille. Et celle-ci souffrait de cet écart de taille.

Dans le monde des célébrités, les hommes, lorsqu'ils sont en couple, dissimulent leur petite taille dans les photos de presse comme s'il s'agissait d'une infirmité honteuse. Les clichés « autorisés » sont choisis avec un soin particulier quand l'homme est représenté avec son épouse et que celle-ci est plus grande. Dans *Gender Advertisements* [1979, p. 28], le sociologue Erving Goffman relève la rareté des photos de

presse ou des images publicitaires où la femme est plus grande que l'homme. Ce dernier est alors ostensiblement déguisé pour faire rire. Ou bien il appartient, non moins explicitement, à un autre monde social que celui de la femme dont la taille est plus élevée : celui des cuisiniers ou des chauffeurs à son service. Au cinéma aussi, le séducteur est grand. Quand il est de petite taille comme l'acteur américain Tom Cruise, les mises en scène auxquelles l'industrie cinématographique a recours pour grandir le personnage sont rapportées dans les journaux *people* et font ricaner les lecteurs. Certains hommes de petite taille se font néanmoins photographier avec des top models ou des mannequins de taille élevée. Mais ils savent alors qu'ils enfreignent une norme commune. Et, dans ce cas, c'est l'homme et non la femme photographiée qui est censé faire preuve de courage pour les uns ou de témérité pour les autres.

Cette règle qui est informelle n'en est pas moins contraignante. Comme ce chapitre l'établira, elle a des effets sur la mise en couple et sur la fécondité. Certains psychosociologues en proposent une interprétation dans un cadre théorique, celui de l'évolutionnisme. Or cette analyse ne fait pas l'unanimité, y compris parmi les nombreux disciples actuels de Darwin.

La fécondité des hommes selon leur taille

Les hommes de taille élevée ont une descendance finale plus nombreuse. Jusqu'à présent, aucune étude sur la fécondité, cherchant à mettre en évidence les effets de la taille des conjoints, n'a été publiée sur données françaises. En revanche, deux enquêtes dans des pays européens différents aboutissent à des résultats convergents. La première, dont l'hebdomadaire anglais *Nature* [Pawlovski *et al.*, 2000] publie les résultats, porte sur 4 500 hommes polonais entre 25 et 60 ans. Les hommes sans enfant sont en moyenne plus petits

de 3 centimètres que les hommes ayant au moins un enfant. La seconde source est celle du panel anglais National Child Development Study (NCDS). 10 000 personnes nées en mars 1958 sont suivies depuis leur naissance. Les parents sont interrogés sur l'environnement familial et sur leur enfant tant que ce dernier, trop jeune, n'est pas en situation de répondre. À partir de l'adolescence, ce dernier est interrogé chaque année. Le fichier informatique comporte le résultat de toutes les interrogations successives. Ces données de panel ont été exploitées par de nombreux chercheurs et notamment par des économistes américains, comme nous le verrons plus bas. Le biologiste et démographe anglais Daniel Nettle [2002a] a analysé la situation de famille de cette cohorte en 2000, lorsque ces personnes atteignent l'âge de 42 ans. La probabilité que les hommes de grande taille soient encore sans descendance à cet âge est très significativement plus faible que celle des hommes de petite taille. Tout aussi remarquable est le résultat suivant : les hommes qui ont le plus grand nombre d'enfants « ont exactement 182 centimètres (6 pieds), c'est-à-dire 5,5 centimètres (2,2 pouces) de plus que la taille moyenne des hommes dans la cohorte ». Ce nombre maximum, est-il noté par l'auteur, n'est pas en faveur des géants, plus souvent vulnérables à des pathologies.

Lié à cette plus forte fécondité, le nombre des partenaires stables dépend aussi de la taille des hommes. Ulrich Mueller et Allan Mazur [2001] ont fait une enquête auprès de 322 hommes, diplômés en 1950 de la célèbre école d'officiers de Westpoint (États-Unis). Ils les ont interrogés en fin de carrière professionnelle sur leur histoire familiale. Leur taille, très dispersée dans l'échantillon étudié puisqu'elle s'étend de 153 centimètres (5 pieds) à 191 centimètres (6 pieds et 2 pouces), est celle mesurée à l'entrée à Westpoint. Les officiers (ou ex-officiers, certains ayant quitté l'armée) les plus grands ont divorcé et se sont remariés deux fois plus souvent que leurs camarades de promotion de plus petite taille. Nettle [2002a] confirme ce résultat pour les

La taille des femmes

Dans l'« Enquête permanente sur les conditions de vie » réalisée par l'Insee en mai 2001, la taille n'a pas pour les femmes les mêmes effets qu'elle a pour les hommes dans la mise en couple (tableau 3). Parmi celles âgées de 30 à 50 ans, les femmes de petite taille dans leur cohorte de naissance ne sont pas moins en couple que celles de

taille moyenne. En revanche, les grandes le sont moins. Après 50 ans, les situations relatives selon la taille s'inversent. Les femmes de grande taille sont plus souvent en couple que celles de petite taille. À cette période du cycle de vie, la mortalité plus précoce des hommes réduit globalement pour les femmes les possibilités d'être en couple. Pourquoi les femmes de petite taille pâtissent-elles davantage de cette

Tableau 3. Vie hors couple et taille relative dans la cohorte de naissance

	Petits dans leur cohorte de naissance	Moyens dans leur cohorte de naissance	Grands dans leur cohorte de naissance	Ensemble
Entre 30 et 50 ans				
Homme %	22	18	17	18
Effectif	229	1 441	225	1 895
Femme %	21	20	16	19
Effectif	268	1 418	263	1 949
Entre 51 et 69 ans				
Homme %	18	12	12	13
Effectif	169	921	139	1 229
Femme %	31	25	26	26
Effectif	192	989	170	1 351

Note de lecture : les trois catégories de taille sont déterminées, année de naissance par année de naissance, par la forme de la distribution des tailles dans la cohorte. Les moyens sont ceux dont la taille est comprise entre un écart type au-dessus et un écart type en dessous de la moyenne. Les grands et les petits sont ceux qui, respectivement, sortent par le haut et par le bas de cet intervalle. On corrige ainsi le grandissement des générations. 22 % des hommes petits dans leur cohorte de naissance vivent hors couple parmi les hommes entre 30 et 50 ans.

Champ : hommes et femmes entre 30 et 69 ans.

Source : Insee, Panel européen 2001.

situation ? La biologie peut expliquer le rattrapage tardif des femmes de taille élevée.

Sur l'ensemble des femmes, tous âges confondus, celles qui ont le plus d'enfants sont celles dont la taille se situe légèrement en dessous de la moyenne [Nettle, 2002b]. Plusieurs pistes pour la recherche sont évoquées pour expliquer leur succès reproductif. Nettle cite les travaux de Sinclair et Dangerfield [1998] comme étant engagés dans la même direction que les siens. L'organisme des femmes de taille moyenne ou petite demande moins de temps que celui des femmes de grande taille pour parvenir à la maturité. Les premières seraient donc fertiles de façon plus précoce. Ce décalage biologique pourrait expliquer le retard des femmes de grande taille à la mise en couple mais aussi le fait que ces dernières, ayant eu des enfants plus tard, soient aussi plus souvent en couple après 50 ans. La fécondité relativement plus précoce des femmes de petite taille pourrait aussi expliquer pourquoi ces dernières sont plus fréquemment sans conjoint après 50 ans. Au décès de leur conjoint ou après le divorce, elles ont plus de difficultés à retrouver une vie de couple parce qu'elles ont des enfants.

La thèse biophysiological évoquée par Nettle, si d'autres travaux la confirment, apporte aussi un éclairage sur le processus au terme duquel les hommes de petite taille sont défavorisés dans

l'accès au conjoint. Pour chaque cohorte de naissance, les chances de former un couple apparié par la taille évoluent rapidement à la baisse entre la fin de l'adolescence et la trentaine. Or les femmes de tailles moyenne et petite ne sont-elles pas celles qui disparaissent le plus vite de ce « marché conjugal », s'il est vrai qu'elles atteignent leur maturité physique de façon plus précoce que les femmes plus grandes ? Les hommes de petite taille se trouveraient alors privés d'une partie des conjoints pour lesquels ils sont physiquement les mieux appariés dès qu'ils sortent de l'adolescence. Ce mécanisme jouerait avec d'autant plus de force que les femmes de taille moyenne sont attirées, comme toutes les femmes, par les hommes de taille élevée.

hommes plus jeunes (42 ans), mais à partir d'un échantillon plus nombreux, celui du panel NCDS. Au cours de leur existence, les hommes de taille élevée ont un plus grand nombre de partenaires stables que les hommes de petite taille.

La vie en couple

Si les hommes de petite taille ont moins souvent des enfants que les grands, c'est d'abord parce qu'ils vivent en couple plus tard que les grands. Ensuite, ils sont plus souvent sans conjoint à tous les âges de la vie. La petite taille n'a pas les mêmes conséquences démographiques chez les femmes (voir encadré p. 32-33).

L'« Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages » (EPCV) qui a été réalisée par l'Insee en mai 2001 porte sur les comportements vis-à-vis de la santé mais pose aussi de nombreuses questions sur le ménage et sa composition. Plus de 6 000 personnes ont été interrogées. Son exploitation statistique établit que la mise en couple est plus fréquente et plus précoce pour les hommes de grande taille.

Parmi les 20-29 ans, presque la moitié de ceux qui mesurent plus de 180 centimètres vit en couple et seulement deux sur cinq parmi ceux qui mesurent entre 170 et 180 centimètres (tableau 4). Le retard de ces hommes de taille moyenne est rattrapé dès la tranche d'âge suivante. Il n'en est pas ainsi pour les 10 % les plus petits de leur cohorte de naissance. Parmi les 30-39 ans, les trois quarts des grands et des moyens vivent en couple mais seulement moins des deux tiers pour ceux dont la taille est inférieure à 170 centimètres. Dans les tranches suivantes, le pourcentage des petits vivant en couple augmente mais il n'atteint jamais celui des grands qui croît régulièrement à chaque tranche d'âge. L'économiste anglais Barry Harper [2000] examine aussi dans le panel NCDS l'incidence de la taille sur la vie en couple, quand la cohorte de naissance des hommes atteint 33 ans. Parmi les

Tableau 4. Proportion des hommes vivant en couple selon la taille et l'âge

	Moins de 1,70 m	De 1,70 m à 1,80 m	Plus de 1,80 m	Ensemble	Effectifs
20 à 29 ans	–	41	47	42	319
30 à 39 ans	60	76	74	73	435
40 à 49 ans	66	77	78	75	395
50 à 59 ans	65	73	79	72	374
60 à 69 ans	72	71	82	73	281
70 ans et plus	66	59	–	64	332

Lecture : 41 % des hommes, âgés de 20-29 ans, ayant une taille comprise entre 1,70 m et 1,80 m, vivent dans leur propre ménage avec leur conjoint. Le complément à 100 % est formé par les hommes vivant seuls et ceux chez leurs parents ou dans un autre type de ménage.

Champ : hommes de 20 ans et plus, France entière.

Source : Insee, EPCV, mai 2001.

Anglais comme parmi les Français, ceux de petite taille vivent seuls plus souvent que ceux de taille plus élevée.

Est-ce bien parce qu'ils sont petits qu'ils ne trouvent pas de conjoints ? Pierre Bourdieu [1962] éclaire une question analogue dans un de ses premiers articles intitulé « Célibat et condition paysanne ». Au bal du village, les cultivateurs les plus rustres ne trouvent pas de partenaires pour danser. Leur apparence physique et leur maladresse peuvent sembler le motif futile qui conduit les jeunes filles à repousser leurs avances. En réalité, ils sont exclus de la danse en raison de leur incapacité à faire vivre une famille sur leur exploitation agricole trop exigüe, leur tenue vestimentaire et leur allure n'étant alors que le signalement de leur pauvreté. Dans l'enquête Insee, les hommes qui ne trouvent pas de partenaires sont de petite taille. Est-ce que leur taille, loin d'être le motif de leur mise à l'écart, n'est pas, pour les femmes cherchant à former une relation stable et éventuellement choisir un père pour leurs enfants, le signe d'une origine sociale modeste ? Dans un passé récent de l'après-Seconde

Guerre mondiale, les familles populaires françaises ont de nombreux enfants et leur faible revenu ne leur permet pas toujours de les nourrir en conformité avec les principes nutritionnels ni de surveiller leur état de santé comme dans les milieux plus aisés. En conséquence, les adultes issus de familles modestes ne sont-ils pas dans une forte proportion d'une petite taille ? N'est-ce pas parce que les fils d'ouvriers sont proportionnellement plus nombreux parmi les hommes de petite taille que ces derniers ont plus de difficultés à trouver des conjoints ?

L'enquête française ne vérifie pas l'hypothèse selon laquelle les hommes issus de milieux modestes seraient de plus petite taille [Herpin, 2003 ; des tableaux sont téléchargeables sur le site de l'Insee dans la collection des numéros d'*Économie et Statistique*]. Certes, on observe des écarts de taille entre milieux sociaux d'origine quand sont contrôlés par le modèle économétrique l'âge de la personne, sa corpulence, la région de résidence, la profession et l'âge auquel la personne a quitté le système scolaire. Les plus grands sont les hommes issus des classes moyennes (père « profession intermédiaire » et père « employé »). Il en est de même des femmes dont le père appartient (ou a appartenu) aux professions intermédiaires. En revanche, les fils d'ouvriers, d'agriculteurs ou des petits indépendants, susceptibles d'avoir connu des conditions de vie difficiles dans l'enfance, ne sont pas significativement plus petits que les fils de cadres, de professions libérales ou intellectuelles. La taille n'est donc pas un signal de l'origine sociale modeste, comme l'est au bal des célibataires, décrit par Bourdieu, la gaucherie des jeunes paysans dont l'exploitation est pauvre.

Les ouvriers, en revanche, sont bien de plus petite taille que les cadres. Mais, pour autant, ils ne vivent pas en couple moins souvent que les cadres. Quand l'analyse prend comme référence les professions intermédiaires, seuls les hommes dont la profession est celle des employés sont moins souvent en couple. Ce résultat est obtenu toutes choses égales par

ailleurs et notamment en tenant compte de l'âge, de la région d'habitation, de la nationalité. Trouver un conjoint pour les hommes de petite taille est toujours difficile quel que soit le milieu social d'appartenance.

L'attrance des femmes pour les grands

La faveur dont bénéficient les hommes de grande taille auprès des femmes est expliquée par l'attrance interpersonnelle que suscite le physique de ces derniers. Houellebecq [1994] en a fait le thème de son premier roman.

Le sociologue Michel Bozon, qui a dirigé avec François Héran l'enquête de 1984 sur la formation des couples [Bozon et Héran, 2006], commente les réponses à des questions d'opinion en ces termes : « Pour les femmes, la haute taille de l'homme n'est pas une caractéristique neutre de l'apparence, dont la valorisation éventuelle serait une question de goût, et donc relativement secondaire ; c'est un trait central de la masculinité » (voir encadré « Taille et supériorité symbolique de l'homme », p. 38).

Toute une littérature existe en psychosociologie sur le *sex appeal* des hommes de grande taille. Nettle [2002b] fait une recension des enquêtes dont les résultats sont publiés dans les revues académiques de cette discipline. La taille plus élevée de l'homme est conçue comme un idéal dans la sélection du partenaire sexuel [Gillis et Avis, 1980]. Les garçons de grande taille sortent avec les filles les plus jolies [Feingold, 1982]. La taille est bien un motif explicitement donné comme important quand les jeunes filles sont invitées à expliquer avec qui elles sortent ou refusent de sortir [Shepherd et Strathman, 1989]. Le handicap de la petite taille chez les hommes est explicitement abordé dans un questionnaire par Jackson et Erving [1992]. Les médias ont aussi contribué à exploiter ce thème. Dans un article intitulé « Sex appeal in a potential spouse », un quotidien du Canada, le *Toronto Sun*

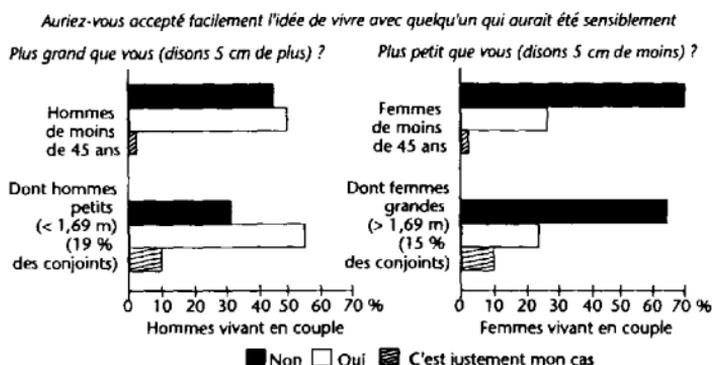
Taille et supériorité symbolique de l'homme

« Dans l'enquête de l'INED sur la formation des couples, une question ouverte était posée sur le portrait physique du conjoint idéal, tel que les personnes interrogées l'imaginaient quand elles avaient entre 15 et 20 ans. Dans les descriptions spontanées qu'ils donnent, hommes et femmes mentionnent assez souvent la taille du conjoint rêvé, mais dans des proportions très différentes. Ainsi 7 % des hommes demandent spontanément une femme petite, mais 16 % rêvaient d'une femme grande (ou pas trop petite). Chez les femmes en revanche, les goûts ne sont pas partagés et les choses semblent aller de soi : 42 % des femmes mentionnent la grande taille comme caractéristique naturelle du conjoint rêvé, alors que 2 % seulement pensent à un homme pas trop grand. Pour les femmes, la haute taille de l'homme n'est pas une caractéristique neutre de l'apparence, dont la valorisation éventuelle serait question de goût, et donc relativement secondaire ; c'est une condition nécessaire, un trait central de la masculinité.

En proposant aux personnes interrogées un bouleversement des apparences ordinaires, on fait surgir encore plus nettement les attitudes profondes, en partie inconscientes, à l'égard de l'autre sexe. Dans l'enquête de l'INED, une question était posée sur la tolérance des hommes et des femmes interrogées à l'égard des écarts de taille

inhabituels dans les couples : de nouveau, il s'agissait d'une sorte de scénario, les femmes étant invitées à s'imaginer avec un conjoint plus petit ("Auriez-vous accepté facilement l'idée de vivre avec quelqu'un qui aurait été sensiblement plus petit que vous, au moins de 5 cm ?"), et les hommes, inversement, avec une femme plus grande. Une fois de plus, les attitudes des hommes et des femmes se séparent (voir figure page suivante). Dans un bel ensemble, les femmes refusent l'idée d'un homme plus petit (70 % de refus), alors que les hommes sont tout à fait partagés dans leur attitude à l'égard des femmes plus grandes (47 % refusent de vivre avec une femme plus grande, mais 50 % l'acceptent). Les hommes (les plus) petits et les femmes (les plus) grandes réagissent de manière très différente au problème spécifique que pose leur taille inhabituelle ; leurs réponses sont ainsi particulièrement révélatrices des attitudes fondamentales des individus de leur sexe. Les hommes petits s'adaptent à la situation et au marché, puisqu'ils ne sont plus que 34 % à refuser que leur femme soit plus grande qu'eux. Du côté des femmes de grande taille, on observe en revanche une sorte de raidissement dans le rejet des hommes petits, les deux tiers d'entre elles (65 %) continuent à refuser absolument l'idée de dominer leur conjoint par la taille, « revendiquant » en somme, comme les autres femmes, un droit à être dominées.

Acceptation d'un homme plus petit (ou d'une femme plus grande) selon le sexe



Champ : Hommes et femmes de moins de 45 ans, vivant en couple, marié ou non.

Source : Enquête « Formation des couples », Ined, 1984.

Les exemples donnés montrent qu'une des inquiétudes de la femme est que l'homme soit ou se sente diminué (voir tableau 5). C'est la domination de l'homme qui établit la position de la femme. Accepter une inversion des apparences donne à penser que c'est la femme qui domine, ce qui (paradoxalement) l'abaisse socialement : elle se sent diminuée d'être avec un homme diminué. Dans les justifications que les femmes donnent de leur refus des hommes petits, affleure toute une perception de l'homme, qui va bien au-delà du physique. L'attirance pour une personne de l'autre sexe est un phénomène très composite, qui mêle à tout instant de nombreuses dimensions. Non seulement les attitudes à l'égard de la taille du conjoint ressemblent formellement aux attitudes à l'égard de son âge, mais elles se

contaminent. On note la même apparente indifférence de l'homme à l'égard de l'âge qu'à l'égard de la taille de la femme. Quant aux femmes, elles refusent clairement les hommes trop jeunes, mais aussi les hommes petits. Elles valorisent la maturité du conjoint, et également sa taille, symbole le plus clair de sa supériorité physique et donc de sa virilité sociale. Les différences d'attentes entre hommes et femmes ne peuvent être considérées comme de pures constructions psychologiques et idéologiques. Ces catégories de perception, ces formulations, ces attitudes et ces répulsions, dont les degrés de consolidation varient selon le sexe, reposent sur un substrat matériel, sur une intériorisation très précoce des différences sociales entre hommes et femmes, telles qu'elles sont perçues et mises en œuvre

dans la famille, à l'école et dans l'ensemble des expériences vécues.

Ces attitudes ne produisent pas, à elles seules, une différence d'âge. Ce sont la non-synchronisation des calendriers (et des modes) de transition féminins et masculins à l'âge

adulte, et la divergence dans les perceptions que les hommes et les femmes ont les uns des autres, qui permettent à certaines femmes de "miser sur l'âge du conjoint", et de transformer ainsi leurs handicaps en atouts relatifs. »

Tableau 5. Exemples de justifications données par celles (et ceux) qui n'auraient pas accepté de vivre avec quelqu'un de plus petit (de plus grand) (en %)

Justifications du refus	Femmes	Hommes
Ce n'est pas beau, c'est inesthétique, c'est ridicule, c'est risible... (1)	35	34
Cela pose des problèmes psychologiques, cela entraîne des « complexes » (pour celui qui parle, ou en général) (2)	6	14
Cela poserait des problèmes psychologiques au conjoint (3)	3	–
Désir d'être dominée, sécurisée par un homme grand (désir de dominer une femme petite) (4)	7	1
Aime les grands, déteste les petits, ou bien aime les petites, déteste les grands (5)	9	5

(1) (F) Ça ne fait pas un beau couple. (H) C'est choquant quand on se promène en ville avec une femme plus grande. (F) À cause de moqueries des gens. (H) Je suis déjà grand et une femme très grande n'est pas très féminine. (F) Pour les gens de l'extérieur qui peuvent dire : « Sa femme est supérieure. »

(2) (H) Je ne voudrais pas d'une femme trop grande, c'est écrasant. (F) Ce n'est pas bien ce que je vais dire. J'aurais eu l'impression qu'il est inférieur à moi. C'est bête, mais je n'aurais pas aimé pour moi. (H) Phénomène de diminution. (H) Je n'aime pas qu'on me domine.

(3) (F) La femme risque d'écraser l'homme. (F) Je l'aurais senti en infériorité. (F) C'est disgracieux, et frustrant pour l'autre.

(4) (F) Parce que je crois qu'il faut que je sois dominée. (H) Plus facile à tenir dans ses bras, les petites. (F) Un homme représente pour moi une certaine puissance. Donc il doit être plus grand. (F) J'aurais eu l'impression que c'était à moi de le protéger. Impression de ridicule.

(5) (F) Je n'aime pas les hommes petits. (H) J'aime pas les grandes girafes.

Source : Bozon et Héran [2006, p. 144-147].

(3 septembre 1999), révèle à ses lecteurs que 84 % des femmes interrogées préfèrent que leur conjoint soit au moins de 7,6 centimètres (3 pouces) de plus qu'elle. 28 % fixent la barre plus haut. L'homme idéal doit les dominer de 15,2 centimètres (6 pieds). Dans un article intitulé « Qui sont les hommes ne vivant pas en couple ? » Elisabeth Alexandre (*Marie Claire*, 2000) écrit : « Toutes les études sociologiques montrent que les femmes veulent vivre avec des hommes dont l'écart de taille moyen idéal est de 10 centimètres (4 pieds). On peut donc en déduire que plus l'homme est de petite taille, plus est élevé le risque qu'il vive seul. »

S'agit-il là d'une attente féminine quasi universelle ? D'autres témoignages viennent de pays comme le Vietnam mais aussi de la Chine, culturellement éloignés des pays où sont réalisés les précédents sondages d'opinion. Le magazine *Women in China* fait depuis 1985 un sondage annuel auprès des femmes pour savoir sur quels critères elles choisissent leur *partner* (*China Daily*, 7 décembre 2003). Dans les dernières éditions de ce sondage, la taille de l'homme ne fait plus partie des premières places mais figure toujours dans les dix premiers critères. Certes, les enquêtes sur le choix du conjoint évoquent d'autres motivations. De Singly [1984], qui a exploité les annonces matrimoniales dans le *Chasseur français*, établit que, pour les femmes recherchant un conjoint, la situation socio-économique de l'homme est la préoccupation principale. Les hommes, néanmoins, font figurer leur taille quand celle-ci est élevée, les grands supposant qu'ils disposent là d'une ressource appréciée même si elle ne figure pas toujours dans la description que les femmes font des attributs du conjoint idéal.

William E. Hensley [1994], dans une étude intitulée « La taille comme base de l'attirance interpersonnelle », fait ressortir la dissymétrie des opinions sur la taille du conjoint entre les hommes et les femmes. La petite taille des femmes, qui n'est pas un handicap pour la vie en couple, ne fait pas partie non plus des critères physiques que les hommes

invoquent quand ils se disent attirés par certaines femmes et indifférents à d'autres. Cet article est aussi cité pour un autre résultat particulièrement remarquable quand il est rapproché des travaux de Nettle sur la fécondité masculine. Pour les femmes, la taille la plus souhaitable de l'homme est de 182 centimètres (6 pieds). Cette mesure correspond exactement à celle où l'enquête NCDS fixe la fécondité maximum chez les hommes à 42 ans. Autrement dit, l'opinion des femmes sur la taille idéale du conjoint est en consonance avec la fécondité observée.

La prépondérance des femmes dans le choix du partenaire reproducteur

Le goût exprimé des femmes de pays très différents fait supposer l'existence d'un mécanisme universel. Quelle est donc cette force qui, en matière d'attrance sexuelle, pousse les femmes à plébisciter les grands ? Selon Charles Darwin, dans *L'Origine des espèces* [1859], certaines mutations héréditaires rendent les individus qui en sont porteurs plus adaptés au milieu dans lequel ils vivent. Leur descendance, bénéficiant de cet avantage adaptatif (*fitness*) (voir encadré « L'avantage adaptatif », p. 44), se multiplie plus vite que celle des autres individus de leur espèce sans cette mutation. Ce mécanisme, vrai pour tous les vivants — animaux et végétaux —, est à l'œuvre pour les humains, par exemple quand les capacités du cerveau augmentent. Ne peut-on pas penser que la taille des hommes a un sens évolutif et que la haute taille — à la différence de la très haute taille qui, comme il a été dit, présente des risques pathogènes — est perçue comme un signal de la qualité des gènes dont est porteur l'individu.

Commentant les résultats de l'enquête précédemment évoquée sur les Polonais, le psychologue évolutionniste Robin Dunbar [2000] déclare : « Le fait que les hommes grands ont plus de succès reproductif que les hommes petits indique qu'il

y a une sélection active par la taille du partenaire mâle de la part des femmes. » Cette interprétation qui fait de la taille élevée une variation phénotypique adaptative ne suscite pas l'unanimité parmi les psychosociologues darwiniens. Leurs nombreuses études expérimentales prennent une orientation tout autre.

Partant des coûts de la reproduction qui ne sont pas les mêmes pour l'homme et pour la femme, cette approche postule que la sélection du partenaire reproducteur accorde la prépondérance aux femmes. Dans « Parental investment and sexual selection » [1972], article souvent cité comme relançant le darwinisme parmi les psychosociologues, R.L. Trivers propose un paradigme, au sens que le sociologue américain Robert K. Merton [1968, p. 1-174] donne à cette notion, autour des trois hypothèses suivantes. Tout d'abord, le sexe qui investit le plus dans sa descendance doit être plus attentif et faire preuve de plus de discernement dans la sélection du partenaire reproducteur. En deuxième lieu, il doit être moins enclin à des accouplements opportunistes, c'est-à-dire n'entrant pas dans un projet de vie. Et, enfin, il doit être moins favorable à multiplier les différents partenaires sexuels. Les enquêtes en population générale dans divers pays sur les pratiques sexuelles confirment bien les deux dernières hypothèses. Les femmes sont moins enclines que les hommes à fréquenter simultanément plusieurs partenaires sexuels. Sur la durée de leur existence, elles ont connu moins de partenaires différents [Lagrange, 1998]. Quant au discernement féminin, les résultats obtenus à partir de dispositifs expérimentaux font bien ressortir le rôle dominant des femmes dès lors que l'accouplement n'est pas opportuniste mais vise à la reproduction.

Une tout autre hypothèse que celle de la taille élevée sort validée par les études de la psychosociologie évolutionniste sur les caractéristiques phénotypiques. Les femmes sont attirées par les hommes dont le physique est harmonieux, bien proportionné ou encore, pour employer l'adjectif qui

L'avantage adaptatif (*fitness*)

En longeant les côtes de l'Amérique du Sud à bord du *Beagle*, Charles Darwin [1859] fut surpris par la diversité des animaux et des plantes. Des espèces semblables étaient groupées géographiquement et paraissaient adaptées à leurs conditions locales. La sélection naturelle vise à rendre compte de la diversité locale des espèces en la mettant en rapport avec les spécificités de leur environnement.

La théorie darwinienne met en relation trois principes : la variation phénotypique, l'avantage adaptatif (*fitness*) et l'héritabilité. À l'intérieur de la même espèce qui présente des caractéristiques communes, les variations phénotypiques différencient les individus. Certaines de ces variations phénotypiques présentent un avantage adaptatif, donnant aux possesseurs de cette variation plus de chances de survivre et de se reproduire que les non-possesseurs. Toutes les variations adaptatives, cependant, ne se conservent pas. Pour être transmises à la descendance, elles doivent correspondre à

une mutation génétique. C'est alors que, à long terme, les caractéristiques d'une espèce changent, les traits adaptatifs héréditaires devenant de plus en plus fréquents aux dépens des variations moins adaptatives.

Cette théorie a connu depuis Darwin des extensions dans de nombreuses disciplines scientifiques. La psychologie animale, par exemple, cherche à vérifier si certains traits phénotypiques interviennent ou non dans la reproduction d'une espèce animale. L'exemple classique est celui du moineau à longue queue de l'Afrique de l'Est. Dans cette espèce animale, la longueur de la queue est corrélée à l'efficacité du système immunitaire qui protège des parasites. Malte Andersson [1982], dans une expérimentation ingénieuse, montre que la plus ou moins longue queue du mâle est bien la caractéristique phénotypique par laquelle les mâles ayant un meilleur système immunitaire l'emportent dans la sélection naturelle. Seuls des mâles à longue queue participent à cette expérimentation. Au préalable,

revient le plus souvent chez ces psychologues, « symétrique ». Certes, dans les sociétés où sont en vente libre des préservatifs et des pilules contraceptives, les partenaires d'un soir peuvent ne pas respecter le physique canonique. Mais, dans le cas du reproducteur, son visage est symétrique autour du nez et de la bouche ; il n'a pas de strabisme dans le regard ; ses deux épaules sont à la même hauteur ; la longueur du tronc et celle des jambes obéissent

l'ornithologue réduit la longueur de la queue pour certains de ces oiseaux et l'allonge pour d'autres. Quelques mois plus tard, il observe que les nids dans le territoire des mâles à plumage plus long sont plus nombreux que ceux situés dans le territoire des mâles à plumage plus court. La longueur de la queue est donc bien le trait phénotypique adaptatif par lequel, dans cette espèce, les oiseaux ayant un meilleur système immunitaire se reproduisent en plus grand nombre.

Un sociologue et un psychologue évolutionnistes, Bereczkei et Dunbar [1997], ont recours à la notion d'adaptabilité à l'environnement pour rendre compte des comportements éducatifs chez les Tziganes hongrois. Les statistiques démographiques, en effet, montrent que les familles ont plus de filles que de garçons. À la naissance, la mortalité infantile, naturellement plus faible pour les filles, semble accentuée par le manque de précautions prises en faveur des garçons nouveau-nés. Dans la petite enfance, les filles sont nourries au sein plus longtemps que les

garçons. Leur éducation par les parents est plus soignée. Les Tziganes forment une minorité économiquement très défavorisée dans la société hongroise. Si les parents sont plus attentifs à leurs filles, n'est-ce pas parce qu'ils savent qu'elles ont plus de chances que les garçons de trouver un conjoint à l'extérieur de leur groupe ethnique et donc de sortir de la misère ? Cette hypothèse des auteurs est contraire à l'idée de l'homogamie communautaire. Compte tenu de l'environnement socio-économique défavorable qui leur est réservé dans leur pays, les parents adoptent une stratégie qui optimise l'adaptation individuelle de leur lignée à leur environnement. Dans cette analyse sociologique, le comportement des parents est conçu comme une variation adaptative. À long terme, il pourrait entraîner la disparition de la minorité tzigane. Du point de vue de la sélection naturelle, cette évolution est adaptative puisqu'elle transforme l'environnement social des Tziganes en développant la mixité ethnique de la population hongroise.

aux bonnes proportions ; il n'a pas de pied bot ni de pied plat. En conséquence, les hommes symétriques sont souvent aussi plus musclés et plus vigoureux [Gangestad et Simpson, 2000]. Interrogées de façon détaillée sur le choix effectué entre plusieurs hommes qui leur font la cour, les femmes décrivent le physique du vainqueur comme étant plus symétrique que celui des vaincus [Simpson *et al.*, 1999]. Les femmes qui ne cherchent qu'une relation passagère sont

relativement plus insensibles au physique symétrique que celles à la recherche d'une relation stable [Gangestad *et al.* 1998]. Dans une expérience de laboratoire, les chemises portées par des hommes sont classées selon qu'elles ont pour la femme interrogée une bonne ou une mauvaise odeur. Celles des hommes symétriques sont perçues comme ayant une meilleure odeur que celles des hommes dissymétriques, seulement lorsque les femmes interrogées sont dans la période fertile de leur cycle menstruel [Gangestad et Thornhill, 1998]. Plus l'homme est symétrique, plus les femmes ont d'orgasmes dans le rapport sexuel et plus leur rétention du sperme est importante [Moller *et al.*, 1999]. Cette approche évolutionniste, qu'on qualifiera d'« orthodoxe », n'explique pas cependant pourquoi les grands séduisent et, surtout, pourquoi leur descendance est plus importante que celle des hommes de petite taille.

La norme sociale du couple physiquement bien assorti

La discrimination conjugale des hommes de petite taille provient de ce que la norme commune du « couple assorti » s'applique, mais de façon peu rigoureuse (pour une explication complémentaire, voir encadré « La taille des femmes », p. 32-33). Les hommes de petite taille ne seraient pas défavorisés si cette règle n'avait aucune emprise sur les consciences. Eux-mêmes n'éprouveraient alors aucune réserve à vivre avec une femme plus grande qu'eux de plusieurs centimètres. Les femmes à la recherche d'un conjoint ne se fixeraient pas comme critère d'exclusion les hommes en dessous de leur propre taille. Une seconde situation, tout aussi fictive que la précédente, n'engendrerait pas non plus de discrimination : celle où la norme du « couple assorti » serait strictement appliquée. Les hommes grands n'auraient accès légitimement qu'aux femmes grandes, les hommes moyens aux femmes moyennes et les hommes

petits aux femmes petites. L'hypothèse que nous nous proposons d'étayer est intermédiaire : la norme de l'appariement dans le couple est appliquée mais sans rigueur, rendant ainsi inégales les chances des hommes de trouver un conjoint conforme à leur taille.

L'examen des couples en France, et non plus des individus, fournit des éléments de preuve à cette hypothèse. La vague 2001 du Panel européen des ménages contient, pour la France métropolitaine, des informations sur tous les membres du ménage de plus de 15 ans et, pour les 2 500 couples, sur la taille des deux conjoints [Herpin, 2003]. En général, l'homme est plus grand que sa femme sans pour autant que l'écart soit ni trop faible ni trop fort. En moyenne et dans les couples français, l'homme est plus grand que la femme de 12 centimètres, l'écart type de cette distribution étant de 8 centimètres. Par convention statistique, les couples « assortis » par la stature seront définis comme ceux dont l'écart de taille entre les conjoints se situe à l'intérieur de l'écart type : la taille de l'homme est alors plus grande que celle de la femme de 4 à 20 centimètres. La norme commune, que l'on n'observe pas mais dont on fait l'hypothèse qu'elle se traduit dans la fréquence observée, est plus généralement observée par les hommes de taille moyenne. Ceux qui mesurent moins de 181 centimètres et plus de 170 centimètres forment, pour les trois quarts, des couples assortis. Cet assortiment est beaucoup moins fréquent parmi les 10 % les plus grands et les 10 % les plus petits. Petits et grands, quand ils sont en couple, ne forment un couple « assorti » qu'une fois sur deux. La règle est d'autant moins observée que les hommes en couple sont situés par la taille aux deux extrêmes de la distribution.

La façon d'enfreindre la norme commune n'est pas la même pour les grands et pour les petits. Parmi les hommes de grande taille, la moitié forme des couples assortis, l'autre moitié est composée d'hommes plus grands que leur conjoint d'au moins 21 centimètres. Moins de 1 % des

hommes de grande taille (plus de 180 centimètres) sont surpassés ou égalisés par la taille de leur conjoint. Cette inversion de l'écart de taille, très rare donc parmi les grands, est beaucoup plus fréquente, en revanche, parmi les hommes de petite taille. 53 % d'entre eux forment des couples statistiquement assortis, 21 % sont des couples où l'homme est à peine plus grand que la femme, 11 % sont de même taille que leur conjoint, mais 15 % sont des couples où la femme est la personne plus grande. Les grands qui ne respectent pas la norme commune le font donc seulement par l'élévation excessive de leur taille. Les petits, en se mettant en couple, ont un comportement beaucoup plus subversif. La moitié d'entre eux qui ne respectent pas la règle commune soit réduisent l'écart normal de taille dans le couple, soit l'effacent, soit en inversent le sens.

Ne pas respecter la norme commune du « couple assorti » ne suscite pas les mêmes appréciations pour les grands et pour les petits. La meilleure preuve en est fournie par la mobilité sociale des hommes par le mariage. Parmi les couples « mal assortis », les hommes de grande taille sont plus souvent que les petits en mobilité conjugale ascendante. Ce résultat statistique est obtenu toutes choses égales par ailleurs et notamment en tenant compte de l'âge de la personne, de son niveau scolaire et de sa profession [Herpin, 2003]. Plus souvent que les petits, la femme a une origine sociale plus élevée que celle de l'homme. Autrement dit, la trop grande taille de l'homme ne fait pas obstacle à l'admission dans une belle-famille d'un milieu social supérieur à celui de sa propre famille. On peut donc supposer que la taille élevée est perçue comme une ressource positive, pour les uns au titre de la beauté, pour d'autres au titre d'une carrière prometteuse, pour d'autres encore au titre de l'amélioration de la descendance future. Le choix du conjoint ne s'inscrit pas aussi glorieusement dans l'itinéraire conjugal des petits. Leur conjoint n'est pas, aussi souvent que les grands, d'un milieu social supérieur au leur.

Un second fait confirme l'idée selon laquelle l'homme de petite taille est handicapé par son physique. À l'inverse des grands en couple non assorti, il doit offrir des compensations pour séduire. L'écart d'âge au sein des couples fait apparaître que les hommes de petite taille sont en moyenne beaucoup plus âgés que leur conjoint. Ce résultat statistique est obtenu toutes choses égales par ailleurs et notamment en tenant compte de l'âge de l'homme, de sa profession et de celle de son père. Parmi les jeunes filles, mais aussi les femmes moins jeunes, nombre d'entre elles pensent que les hommes nettement plus âgés présentent de meilleures garanties pour former un couple stable [Bozon, 1990]. L'écart d'âge, relativement plus élevé parmi les hommes de petite taille vivant en couple, est le signe des exigences plus fortes qu'ils ont dû remplir au moment de la formation du couple. Même ceux qui ont réussi à former un couple gardent donc, dans l'écart d'âge, la trace de la discrimination qui, bien évidemment, pèse plus lourdement encore sur ceux d'entre eux qui vivent seuls.

La stature des hommes comme signal pour les femmes

La norme commune se perpétue soit parce qu'elle a une fonction latente, soit parce qu'elle donne une information de valeur. Ce chapitre a éliminé la première hypothèse — celle soutenue entre autres par Dunbar — grâce aux travaux empiriques de l'orthodoxie évolutionniste. L'appariement physique du couple n'a pas pour but d'éliminer les petits, relativement moins aptes que les grands dans le processus darwinien de la survie des meilleurs (*struggle for life*). Examinons donc en conclusion la seconde hypothèse, celle du signal.

Expliquant pourquoi les hommes sont si fréquemment plus âgés que leur conjoint, Bozon [1990] rejette l'idée d'une

norme commune par laquelle les hommes maintiendraient leur domination dans le couple [voir aussi Bozon et Héran, 2006]. L'enquête de l'Institut national des études démographiques (Ined) sur le « choix du conjoint », dans le cadre de laquelle des entretiens semi-directifs ont été conduits parallèlement à un questionnaire sur grand échantillon, fournit en effet des résultats peu compatibles avec cette analyse. « La supériorité masculine par l'âge est généralement désirée par la femme, plutôt que par l'homme, et va de pair avec la valorisation traditionnelle du couple recevant son statut de l'homme. » L'écart d'âge ne peut donc résulter d'une « volonté expresse des hommes jeunes de s'unir à des femmes plus jeunes encore » [p. 599]. Une explication de même nature éclaire le goût affirmé des femmes pour la taille plus élevée de leur conjoint.

Au moment où le jeune couple se forme, l'avenir est difficilement prévisible. Toutes les informations qui peuvent éclairer les conjoints sur les ressources de l'autre sont donc bonnes à saisir. Certes, les diplômes et les premiers emplois fournissent des renseignements sur la contribution respective de chacun au niveau de vie future que le couple, s'il se forme, peut espérer. L'origine sociale et l'aide qu'éventuellement peuvent apporter les parents des deux familles au jeune couple sont aussi prises en compte dans cette évaluation [Herpin et Déchaux, 2004]. Une autre information disponible au présent et qui a un sens pour l'avenir est la capacité réticulaire d'avoir des amis sur lesquels le couple peut compter. Cependant, le choix du conjoint reste, dans la société française, une décision dissymétrique. Le statut social du couple est en général fixé par la situation socioprofessionnelle de l'homme. L'éducation des enfants est en général de la responsabilité de la femme. On comprend alors que les femmes soient plus attentives que les hommes aux signes précurseurs. Nous avons vu que la qualité des gènes à transmettre aux enfants, tout en étant probablement liée à la morphologie physique, n'a pas pour signal la taille élevée. La

taille élevée, cependant, n'apporte-t-elle pas surtout aux jeunes femmes, qui ont la vie devant elles, une indication précieuse dans un autre domaine : celle de la carrière future de leur éventuel conjoint ?

III / La prime de la taille

« Les travailleurs de petite taille perdent une petite fortune », titraient les nouvelles de la BBC, le 17 octobre 2003. Deux universitaires américains, Tim Judge et Daniel Cable, se sont livrés à des calculs à partir de trois enquêtes américaines et du panel démographique anglais NSDC. La rémunération est proportionnelle à la taille de l'homme salarié (pour les femmes ; voir encadré page suivante).

Chaque accroissement d'un pouce (2,54 centimètres) entraîne une augmentation moyenne de 789 dollars par an. En un an, un actif en emploi mesurant 182 centimètres (6 pieds) gagne 5 525 dollars de plus que celui ne mesurant que 165 centimètres (5 pieds et 5 pouces). Sur trente ans de carrière et en tenant compte des intérêts composés, le manque à gagner pour le plus petit des deux, comparé au plus grand, représente bien une « petite fortune ». Les publications françaises sur la rémunération du travail n'ont pas donné lieu à des travaux sur la taille des hommes, analogues à ceux évoqués ici pour les États-Unis et pour le Royaume-Uni (auxquels s'ajoutent pour ce dernier pays ceux de Harper [2000] et pour l'Allemagne ceux de Heineck [2005]).

« Le fait que des personnes plus petites soient pénalisées sur le marché du travail n'implique pas qu'elles soient

La rémunération de la beauté

La taille n'est pas la première caractéristique physique à susciter l'intérêt des économistes. Dans un célèbre article, « Beauty and the labor market » [1994], les Américains Hamermesh et Biddle montrent que les salaires sont plus bas pour les personnes classées par l'enquêteur comme « quelconque » (*plain*) sur une échelle comportant trois autres modalités de réponse (« physique moyen », « beau ou belle », « très beau ou très belle »). Les femmes dont le physique est « quelconque » semblent avoir plus de difficultés à trouver un emploi. Elles sont, en effet, plus souvent inactives que les autres femmes au physique moyen, beau ou très beau. Le marché de l'emploi sanctionne autrement le physique des

hommes. Ceux au physique « quelconque » ne sont pas moins en emploi. En revanche, leur rémunération est moins élevée que celle des autres hommes.

Deux interprétations sont évoquées par les auteurs sans qu'ils tranchent en faveur de l'une ou de l'autre. Les beaux ne méritent-ils pas un surcroît de rémunération parce que leur employeur estime qu'ils sont plus productifs que les laids ? Les garçons de café, les serveurs de restaurant, les coiffeurs, les employés de commerce, les artistes des spectacles vivants font des métiers où l'on peut tenir ce raisonnement si l'on fait la supposition que la clientèle ou le public accorde une préférence aux entreprises commerciales ou culturelles dont les employés ou les artistes sont beaux. Chaque employeur étant conscient des goûts de la clientèle, tous sont en

pénalisées parce qu'elles sont petites » [Persico *et al.*, 2004]. Dans les sociétés agricoles traditionnelles comme celles du Sud des États-Unis avant la guerre de Sécession, où les progrès de la technologie ont peu pénétré, les grands sont appréciés par les employeurs non parce qu'ils sont grands, mais parce que les grands sont en général plus forts que les petits. Dans les sociétés postindustrielles, où la force physique n'est plus une qualification aussi nécessaire pour les employeurs, comment expliquer que les différences de taille soient toujours une source d'inégalité économique entre les hommes ? Le chapitre affine le diagnostic en examinant les données d'enquête sur la participation à l'emploi selon la taille et la qualification scolaire. Les théories de la discrimination économique sont ensuite évoquées. La thèse retenue

concurrence pour attirer les plus beaux. À compétences professionnelles ou artistiques égales, les plus beaux en profitent, les plus laids en pâtissent. La seconde explication évoquée par Hamermesh et Biddle est celle de la discrimination. C'est par goût et sans en attendre des avantages économiques particuliers que l'employeur donne la préférence aux employés ou aux artistes qui sont les plus beaux. Dans ce cas, les personnes qui sont au moins aussi compétentes que celles retenues mais qui sont plus laides se retrouvent sans emploi

La célébrité de cet article provient de la méthode rigoureuse avec laquelle ces économistes américains établissent l'incidence de la beauté sur le revenu. Le fait que les hommes beaux soient mieux payés n'implique pas qu'ils le sont parce qu'ils sont beaux. Il pourrait très bien se faire, en effet,

que les hommes beaux aient reçu une formation professionnelle plus poussée que les hommes laids. Leur prime de beauté serait alors due à cette meilleure qualification et non à leur beauté. Pour obtenir des effets nets, les auteurs utilisent des modèles statistiques « toutes choses égales par ailleurs ». La prime de beauté est estimée une fois tenu compte du diplôme et d'autres facteurs qui interviennent dans la rémunération, comme l'ancienneté dans l'entreprise. Leurs résultats éliminent aussi d'autres caractéristiques corporelles qui pourraient avoir des effets parasites, à savoir le poids et la taille. Sur le poids, les auteurs constatent qu'il constitue un handicap pour la rémunération des seules femmes. Sur la taille, les auteurs constatent qu'elle a un effet net, différent de celui de la beauté, pas tant chez les femmes que chez les hommes.

et qui, à son tour, n'est pas sans poser un nouveau problème est celle selon laquelle les grands sont plus productifs dans des emplois d'encadrement.

Les petits participent normalement à l'emploi mais ont un passé scolaire médiocre

La participation à l'emploi pourrait constituer une première explication à la prime de la taille. Le manque à gagner proviendrait alors du chômage. Les périodes sans emploi, même s'il existe comme en France un dispositif d'assurance chômage et le versement d'indemnités, sont moins rémunérées que celles où la personne est occupée. Si

les hommes de petite taille sont, aux âges actifs, plus souvent à la recherche d'un emploi, on pourrait comprendre pourquoi leur rémunération moyenne est inférieure à celle des hommes de taille plus élevée.

Ce n'est pas ce qu'établit l'enquête française [Herpin, 2003]. Plusieurs facteurs sont corrélés aux difficultés rencontrées pour trouver et conserver du travail. Les sans-diplôme sont plus fréquemment à la recherche d'un emploi que ceux qui sont sortis diplômés de l'école. Dans le Nord de la France, les bassins d'emploi ont subi plus que dans d'autres régions les effets des restructurations industrielles et le chômage y est plus répandu. Les grandes agglomérations attirent les personnes sans emploi et les retiennent, les employeurs étant plus nombreux et leur demande plus variée. Les salariés qui ont des professions de cadres et des professions intellectuelles supérieures sont moins touchés par le chômage que ceux des autres milieux professionnels. Une fois tenu compte de ces facteurs, la stature de la personne n'est pas corrélée avec le chômage. Les hommes de petite taille participent à l'emploi, autant que les plus grands, pendant la vie active.

Le passé scolaire, en revanche, peut expliquer pourquoi les petits sont moins bien rémunérés dans l'emploi. Leur handicap apparaît avant l'entrée sur le marché du travail. L'acquisition de ce passeport pour l'emploi qu'est le diplôme fait apparaître l'incidence de plusieurs facteurs. D'abord, l'allongement de la scolarité d'une génération à l'autre : les jeunes générations quittent l'école de plus en plus tard. L'origine sociale, ensuite : les fils d'agriculteurs, quelle que soit leur cohorte de naissance, sont ceux dont la scolarité est la plus courte ; viennent ensuite les fils d'ouvriers, les fils d'employés, les fils d'artisans, de commerçants et des professions intermédiaires. Les fils de cadres et professions intellectuelles supérieures sont ceux qui ont le plus prolongé leurs études. Cependant, les effets de la génération et de l'origine sociale n'expliquent pas tout. Ceux de la taille sont aussi fortement significatifs que ceux de la génération

d'appartenance ou de l'origine sociale et ne s'y confondent pas [Herpin, 2003]. Les hommes de petite taille sont moins diplômés. Les données d'enquêtes françaises ne sont pas disponibles pour comprendre pourquoi l'échec scolaire est relativement plus fréquent parmi les garçons de petite taille. Dans d'autres pays riches que la France, des résultats analogues ont donné lieu à des études plus approfondies.

Le redoublement

Si les élèves masculins de petite taille sortent du système éducatif plus tôt que les garçons de taille élevée en France, les premiers interrompent aussi de façon précoce leur carrière scolaire au Royaume-Uni [Harper, 2000] et aux États-Unis [Persico *et al.*, 2004]. Sans surprise, les petits sont donc à l'âge adulte moins diplômés que les grands. Le panel suédois des conscrits, nés entre 1950 et 1976, où il est établi que les petits se suicident davantage, contient aussi des informations sur le niveau scolaire [Rasmussen, 2006]. Quand ces Suédois échappés au suicide atteignent 40 ans, 43 % de ceux qui mesurent plus de 194 centimètres ont suivi au moins un an d'études supérieures et seulement 22 % des plus petits mesurant moins que 165 centimètres. Ce résultat pourrait-il être dû aux moindres dons naturels des petits pour les études universitaires qui suivent le service militaire ? Les auteurs de cette étude rejettent cette hypothèse en introduisant dans le modèle statistique de régression les résultats obtenus aux tests d'intelligence passés au moment de la conscription. La corrélation entre le niveau de diplôme à 40 ans et la taille n'en reste pas moins fortement significative, y compris quand est ajoutée au modèle économétrique l'origine sociale des parents. Ce n'est donc pas en raison de leur moindre intelligence que les petits sont moins diplômés.

La sélection pour passer dans la classe supérieure ne suit pas toujours une procédure équitable. Les données

statistiques qui ne sont pas disponibles pour la France le sont pour l'Australie [Wake *et al.*, 2000]. Une enquête auprès de plus de 3 000 élèves a été réalisée dans 24 établissements différents. Les enfants ont de 5 à 12 ans. Ce sont des médecins de l'hôpital pour enfants dans la banlieue de Melbourne qui ont entrepris la collecte des données et leur exploitation. Les garçons de petite taille — et non les filles de petite taille — redoublent plus fréquemment. Ce résultat est obtenu en tenant compte du niveau économique de la famille, de la « race » des parents et de leurs diplômes. Dans chaque classe du parcours scolaire, les élèves les plus jeunes, quand l'analyse les regroupe, sont, en moyenne, plus grands que les élèves les plus âgés, les calculs étant faits sur deux groupes de même taille. Le docteur Melissa Wake, qui a réalisé cette enquête, avance une explication portant sur la façon de juger des enseignants. Au moment du passage à la classe suivante, le seuil d'admission rassemble souvent plusieurs enfants *ex aequo*. Les garçons de petite taille sont traités comme s'ils étaient des enfants plus jeunes et donc manquant de maturité. Les enseignants les font prioritairement redoubler. Dans d'autres pays que la France, cette analyse a suscité beaucoup d'intérêt. Les psychologues de l'éducation américains et anglais n'ont critiqué ni les résultats empiriques ni l'interprétation avancée. Leurs propres observations cliniques les confirmaient pleinement pour leur propre pays.

Un préjugé analogue à celui de la discrimination raciale ?

Certains hommes de petite taille entreprennent des études longues et réussissent des examens difficiles. Mais, pour autant, ils n'ont pas laissé derrière eux les effets handicapants de leur petite taille. Nicola Persico, Andrew Postlewaite et Dan Silverman [2004] calculent la prime de la taille, nette

des effets de diplôme et d'interruption d'emploi. Ces économistes exploitent le panel NCDS pour le Royaume-Uni et le panel NLSY pour les États-Unis. Leur estimation porte sur les actifs en emploi à temps complet. Le modèle économétrique tient compte notamment de l'âge de fin d'études. Les statistiques descriptives confirment, en effet, que pour les États-Unis et pour le Royaume-Uni comme pour la France, les garçons de petite taille sont plus souvent sortis du système scolaire avant l'âge de fin d'études. Le milieu social d'origine fait aussi partie de variables de contrôle. Au Royaume-Uni et aux États-Unis, les petits proviennent plus fréquemment de familles nombreuses et de milieux populaires. Le salaire est celui des hommes âgés de 31 ans dans le panel anglais et entre 31 et 38 ans dans le panel américain. En 1996, chaque pouce supplémentaire (2,54 centimètres) ajoute 2,2 % à ce salaire en Angleterre et 1,8 % aux États-Unis. Autrement dit, à niveau de diplôme donné, les petits ayant un emploi sont pénalisés dans leur rémunération.

La taille n'étant pas le seul critère faisant l'objet de discrimination économique, les auteurs comparent ses effets à ceux de la couleur de la peau et du genre. En tenant compte des mêmes facteurs dans l'équation économétrique et en faisant ce calcul sur des actifs à plein temps, le panel américain NSDC permet d'estimer la différence de rémunération entre travailleurs blancs et noirs. Les Blancs, toutes choses égales par ailleurs, gagnent 15 % de plus que les Noirs. Sur le panel anglais NCDS, les mêmes auteurs estiment à 20 % l'avantage des hommes sur les femmes. La taille étant une grandeur continue, les auteurs répartissent la population des hommes blancs en quatre groupes d'égal effectif et ordonnés selon la taille (les Noirs ne sont pas suffisamment nombreux dans l'enquête pour effectuer le même calcul). Le quartile des plus grands gagne un salaire de 13 % plus élevé que celui du quartile des plus petits. Ce pourcentage aurait été plus élevé dans une comparaison interdécile où l'analyse aurait opposé la rémunération moyenne des 10 % les plus petits à celle des

10 % les plus grands. Quelle que soit la convention statistique fixée, on peut considérer que la discrimination économique induite par la taille est d'un ordre de grandeur voisin de celui de la couleur de la peau ou de celui du genre.

Dans la littérature économique, la discrimination a donné lieu à plusieurs théories. Une revue récente de ces travaux n'évoque pas ceux que nous venons d'évoquer sur la taille [Fugazza, 2003]. Cependant, les travaux sur les diverses discriminations gagnent à être comparés entre eux. La discrimination selon la stature est-elle mieux éclairée quand on la rapproche de la discrimination raciale ou de la discrimination selon le genre ?

La théorie de l'économiste Gary Becker se prête tout particulièrement à expliquer la discrimination raciale. Certains employeurs sont supposés avoir des convictions qui les poussent à ne pas rémunérer de façon égalitaire le même travail. Cette attitude leur vient de l'éducation reçue dans l'enfance et/ou de la prévalence actuelle de l'idéologie raciste dans leur société. La théorie beckerienne n'explique pas ces préjugés racistes mais les considère comme une donnée du modèle. En revanche, cette théorie explicite dans quelles conditions cette discrimination est source d'un avantage pour l'entrepreneur. Si la minorité discriminée a la même productivité individuelle que la majorité, l'employeur s'attribue l'écart de salaire. Cette politique salariale suppose donc que l'entrepreneur ait des préjugés racistes mais aussi qu'il fasse preuve d'un aveuglement sur la productivité de la minorité. Si la concurrence parfaite existe sur le marché du travail, d'autres entrepreneurs qui n'ont pas ces préjugés et cet aveuglement peuvent offrir des conditions d'emploi meilleures à la minorité discriminée. À long terme, les employeurs à préjugés qui sont amenés à ne recruter que la partie la mieux payée de la main-d'œuvre ont des coûts d'exploitation plus élevés que les employeurs sans préjugés. Leurs entreprises sont donc progressivement éliminées par la concurrence. « En revanche, si le marché est imparfait, une discrimination

persistance peut s'ensuivre » (Fugazza [2003] évoque les travaux menés en 1995 par A.D. Black sur les conditions de cette persistance).

Dans l'approche beckerienne, les travailleurs blancs et ceux de couleur occupent les mêmes emplois, ont la même productivité mais ne reçoivent pas la même rémunération. On comprend l'intérêt de cette approche pour analyser la discrimination économique à l'égard des immigrés. Dans un secteur économique comme celui du bâtiment où opèrent des entreprises artisanales, la minorité immigrée crée ses propres entreprises et concurrence par les prix les entreprises autochtones qui préfèrent employer les travailleurs autochtones à salaire plus élevé. Mais c'est un tout autre phénomène qui caractérise chez les hommes la discrimination entre les grands et les petits. Les employeurs leur attribuent des compétences différentes. Et, dans les entreprises, les emplois faisant appel aux compétences des grands sont mieux rémunérés. Tout comme pour l'emploi féminin, il existe un plafond de verre (*glass ceiling*) qui fait obstacle à l'avancée dans la carrière des petits.

L'avancement dans l'emploi

Les hommes de petite taille ont moins souvent accès à des fonctions de responsabilité [Herpin, 2003]. Un cinquième des hommes ayant un emploi en France en 2001 disposent d'un pouvoir effectif dans leur travail au sens où ils ont une influence sur le salaire et/ou la carrière des personnes qu'ils encadrent. Comme on peut l'attendre, les jeunes sont les moins dotés de ce pouvoir, les responsabilités augmentant régulièrement avec l'âge. Le second facteur évident est celui du diplôme. Les sans-aucun-diplôme sont en général dirigés dans leur travail et les diplômés de grandes écoles sont ceux qui ont le plus souvent des responsabilités d'encadrement. Plus remarquable est le fait qu'une fois décomptés ces effets

attendus, la stature de la personne, si c'est un homme, est corrélée positivement à ses responsabilités d'encadrement.

Deux autres faits confirment l'hypothèse selon laquelle la haute taille est tenue pour une qualification implicite favorable à l'avancement. Certains hommes sans aucun diplôme sont néanmoins devenus techniciens ou contremaîtres. D'autres, avec des diplômes du primaire, du secondaire ou du technique, sont devenus cadres supérieurs ou patrons. Ces personnes ayant une trajectoire professionnelle ascendante représentent 10 % des hommes actifs ayant entre 40 et 69 ans en 2001, et n'ayant pas de diplôme de niveau universitaire. Ils sont plus nombreux à la veille de la retraite parmi les 60-69 ans. Le fait qu'ils habitent une grande ville ou la région parisienne n'est pas significativement lié à leur succès professionnel. En revanche, leur taille l'est [Herpin, 2003]. Les grands ont une meilleure réussite que les hommes de moyenne et de petite tailles parmi ceux qui n'ont pas fréquenté l'université. La mobilité en cours de carrière est donc favorisée par le fait d'être de grande taille même pour des emplois en dessous de la sphère des responsables dans l'entreprise.

Le privilège de la taille élevée n'est pas limité à la mobilité en cours de carrière. Le handicap de la petite taille joue aussi dans la mobilité intergénérationnelle. Dans l'enquête française, 20,5 % des fils d'ouvrier mesurent moins de 170 centimètres. Or ils sont proportionnellement plus nombreux (24,4 %) parmi ceux qui sont restés ouvriers et moins nombreux (16,6 %) parmi les mobiles ascendants, à savoir ceux devenus cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, artisans, commerçants et patrons (tableau 6). Parmi les fils d'artisans, commerçants et autres indépendants non agricoles, 12,6 % ont une taille inférieure à 170 centimètres. Ils sont 18,5 % parmi ceux qui subissent un déclassement (sont devenus des ouvriers) et seulement 9,3 % parmi ceux en ascension et occupant des emplois de cadre supérieur ou des professions intermédiaires.

La grande taille est positivement associée à l'ascension sociale parmi les hommes où ce type de mobilité a un sens, c'est-à-dire les fils d'ouvriers et d'employés. Le problème initial de la « prime de la taille » se trouve donc déplacé. Les grands sont mieux rémunérés en moyenne non pas parce que les mêmes tâches sont mieux payées lorsqu'elles sont accomplies par un grand mais parce que les grands réussissent mieux dans leur carrière.

Tableau 6. Répartition par taille des mobiles ascendants selon l'origine sociale

Profession du père	Moins de 1,70 m	De 1,70 m à 1,80 m	Plus de 1,80 m	Total	Effectifs et % des mobiles ascendants de la classe sociale
Exploitant agricole					
Ensemble	22,4	53,4	19,2	100	286
En ascension sociale	17,8	60,3	21,9	100	26 %
Artisan, commerçant, entrepreneur					
Ensemble	12,6	68,5	18,9	100	254
En ascension sociale	9,3	70,4	20,3	100	38 %
Employé					
Ensemble	14,9	63,0	22,1	100	262
En ascension sociale	10,0	75,0	15,0	100	24 %
Ouvrier					
Ensemble	20,5	64,6	14,9	100	799
En ascension sociale	16,6	68,3	15,2	100	36 %

Lecture : 22,4 % des fils d'exploitant agricole sont de petite taille et seulement 17,8 % parmi les hommes de cette origine sociale et de petite taille sont en ascension sociale. L'ascension sociale est définie conditionnellement à l'origine sociale. Parmi les fils d'indépendants (exploitant agricole, commerçant, artisan, autre entrepreneur) et parmi les fils d'employés, ceux en ascension sont ceux qui sont devenus cadres ou professions intermédiaires. Pour les fils d'ouvriers, ceux en ascension sont cadres, professions intermédiaires mais aussi artisans, commerçants et autres entrepreneurs.
Champ : hommes actifs de 20-69 ans en emploi au moment de l'enquête.

Source : Insee, Panel européen 2001.

Le privilège de la haute taille, s'il joue bien dans le secteur privé, ne s'observe pas pour les salariés du public [Herpin, 2003]. On peut voir là une conséquence des concours administratifs. Le recrutement mais aussi la promotion à tous les emplois de la hiérarchie administrative s'y font avec des épreuves écrites anonymes où le jury ne voit les candidats que quand, pour l'essentiel, les jeux sont faits. Dans les emplois privés, en revanche, la règle de l'anonymat prend moins de place dans le recrutement aux emplois de responsabilité et dans la promotion interne. Quand ce type de recrutement est confié à des agences spécialisées, les candidats se présentent pour subir des entretiens. Les entrevues avec les futurs employeurs sont une étape décisive dans la sélection des candidats. L'impression que donnent ces derniers « en chair et en os » à leurs supérieurs est prise en compte aussi dans la promotion interne, quel que soit le degré hiérarchique du poste à pourvoir dans le privé. Cette description ne vise pas à caricaturer les deux procédures d'avancement. Il ne s'agit pas, non plus, de diaboliser le déroulement de carrière dans l'entreprise en supposant l'existence de règles, connues de tous les chefs mais écrites nulle part, où il serait fortement déconseillé de donner aux hommes de petite taille des responsabilités. Les procédures d'avancement dans le privé, cependant, sont plus personnalisées que celles du public. Elles peuvent donner plus de prise aux préjugés des décideurs et apporter un élément de preuve à la thèse beckerienne. Mais une autre interprétation est possible. Elle repose sur les besoins de l'encadrement qui ne sont pas les mêmes selon que les emplois sont ceux du public ou du privé.

La discrimination statistique : un principe adopté « faute de mieux » ?

Phelps [1972] et Arrow [1973] ont développé une seconde approche pour expliquer la discrimination économique. Elle explique la prime de la taille comme le résultat d'une sélection dans laquelle l'employeur ne dispose pas toujours des informations qui lui seraient nécessaires pour pourvoir au mieux l'emploi vacant. C'est donc « faute de mieux » que les grands profitent de cette procédure imparfaite.

Les employeurs peuvent avoir des préjugés de toute nature mais, dans cette approche, ces croyances subjectives et individuelles ne sont pas supposées avoir une incidence dans leurs décisions professionnelles. Les procédures de recrutement et d'avancement obéissent à la législation du pays et suivent des principes techniques issus de la psychologie. Tous les entrepreneurs sont néanmoins soumis aux limites reconnues des instruments psychométriques qu'ils utilisent. Dans l'organisation hiérarchique du travail, les chefs à tous les niveaux doivent savoir s'adresser à leur personnel et leur inspirer confiance, faire preuve de loyauté à l'égard de l'entreprise et prendre des initiatives sans pour autant faire courir des risques inconsidérés à leurs subordonnés ou même à l'ensemble de l'organisation. La sélection aux postes de responsabilité s'accompagne de tests psychologiques et du recueil d'informations individuelles sur la carrière antérieure des divers candidats. L'expérience des employeurs leur montre que ces informations sont indispensables mais ne sauraient suffire. Même si un candidat a fait dans le passé une carrière « sans fautes », il y a toujours un risque d'échec dans les nouvelles fonctions. À défaut de connaître avec certitude des qualités inobservables (le candidat lui-même peut très bien ne pas savoir comment il réagirait dans certaines circonstances), les employeurs complètent les résultats de la procédure de recrutement avec

des informations catégorielles. Les stéréotypes sont alors mobilisés.

Certains employeurs ont le même rapport que les sociologues avec les stéréotypes. Sans partager eux-mêmes les lieux communs sur les qualités des grands et les défauts des petits, ils sont attentifs aux croyances du petit personnel de leur entreprise. Les plaisanteries scabreuses sur le sexe des hommes de petite taille, les stéréotypes sur leurs qualités et leurs défauts, les connaissances pseudosavantes comme le « complexe de Napoléon » sont suffisamment d'usage courant (nous y revenons au chapitre IV) dans les esprits et les conversations pour donner corps à des comportements adaptés de la part des responsables de la gestion des carrières dans l'entreprise. Si, de notoriété commune, les employés subalternes sont plus dociles avec des chefs de grande taille, pourquoi en effet leur donnerait-on de « petits » chefs ? Les employeurs ne souscrivent pas eux-mêmes au stéréotype mais, sachant que ce stéréotype est dans l'esprit de leur personnel, ils en jouent dans l'avancement et défavorisent, de ce fait, les petits. Un second usage professionnel des stéréotypes sur la taille vient dès qu'on leur accorde une certaine vérité.

Les grands ont plus souvent des qualités de leadership que les petits. Le constat de cette régularité statistique n'a-t-il pas été fait bien avant l'entreprise privée contemporaine ? Sous le Consulat, les officiers sortis du rang « se distinguent par leur taille remarquablement élevée ». Jacques Houdaille [1979], qui a exploité les archives historiques de l'armée française, apporte la preuve que ce stéréotype date de plusieurs siècles (voir encadré p. 68-70). Mais une enquête récente sur grand échantillon confirme sur un point particulier, mais crucial pour l'entreprise privée, l'aptitude des grands à faire de bons chefs.

Réalisée en Allemagne par l'Institut pour l'étude du travail (Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit), l'étude s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à comprendre l'esprit d'entreprise [Dohmen *et al.*, 2005]. Elle mobilise un double

dispositif. Un long questionnaire d'opinion interroge 22 000 personnes sur les risques qu'elles acceptent de prendre dans leur façon de conduire leur voiture, dans leurs placements financiers, dans leurs pratiques sportives, dans leurs comportements de consommation et de santé, et, bien évidemment, dans leur carrière professionnelle. Une validation expérimentale sur 450 personnes confirme les résultats obtenus dans l'enquête d'opinion. L'origine sociale, mesurée par le diplôme des parents, est associée positivement à la prise de risque mais de façon moins robuste que l'âge, le genre et surtout la taille. Les résultats de l'enquête allemande confortent donc l'opinion courante sur un point important. L'homme de grande taille n'est pas seulement un meneur d'hommes. Il fait preuve d'une qualité essentielle pour un responsable d'entreprise dans l'économie marchande : le goût du risque.

Ce résultat de l'enquête allemande nous ramène en arrière et suggère une seconde façon d'expliquer pourquoi le privé et le public, en France, n'accordent pas à la taille des hommes la même signification. Dans le public, grâce aux nombreux concours et à la stabilité dans l'emploi, la hiérarchie est mieux informée sur les compétences vraies des candidats à la promotion. Il n'est donc pas besoin du signal de la taille pour inférer l'existence de qualités cachées mais nécessaires à l'exercice de fonctions d'autorité. Une seconde raison n'est pas moins importante à évoquer. Les chefs dans le public, à la différence du privé, ont relativement peu de pouvoir, non pas tant en raison des règles bureaucratiques ou de l'emprise des syndicats mais en raison de l'absence de concurrence. Ils prennent moins de risques, les directives leur venant des élus de la nation. La procédure de recrutement à des postes de responsabilité du public peut donc négliger de prendre en compte certaines des qualités de leadership. Dans le secteur privé, il est essentiel que les responsables anticipent les initiatives de la concurrence et évaluent avec réalisme les risques de leurs propres initiatives.

Stature et promotion sociale au début du XIX^e siècle

« Dans les sociétés où règne une forte inégalité, on observe d'ordinaire de grandes différences de taille entre les classes sociales. Il en allait probablement ainsi dans la France du XVIII^e siècle et même du début du XIX^e. Malheureusement, nous ne disposons que de très peu de documents pour en juger.

Dès le début du XVIII^e siècle, la taille des soldats est indiquée dans les registres de contrôle de l'armée mais ceux des officiers ne donnent aucun détail sur leur physique. Le faire eût probablement été considéré comme un manque de respect. On imagine difficilement un jeune seigneur, officier par l'achat d'un brevet, passant sous la toise.

La Révolution française changea cette attitude. Il existe aux Archives nationales, dans la série F7, une importante collection de passeports datant de la période impériale. Ils mentionnent la taille de nombreux hommes et femmes rendus plus ou moins suspects par leurs origines nobles. C'est probablement à partir de documents de ce genre que l'érudit Léonce de Brotonne tira les enseignements qu'il fournit sur le physique de 96 sénateurs et pairs de France de l'époque impériale¹. Leur taille médiane, 1,74 m, est supérieure de plus de 8 cm à celles des soldats qui servirent à la même époque.

L'écart de taille entre les conscrits de 1817 et les polytech-

niciens admis de 1815 à 1819 est encore plus fort. Selon d'Hargenvilliers, les premiers mesuraient en moyenne moins d'1,62 m alors que les seconds, bien qu'un peu plus jeunes, atteignaient presque 1,70 m².

Sous le Premier Empire et même jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la taille n'est pas indiquée dans les registres de contrôle des officiers. Cependant, nous pouvons connaître celle des officiers sortis du rang en consultant les matricules de la troupe. Les promotions sont en effet indiquées dans la colonne réservée au destin des soldats.

Au cours de recherches aux Archives historiques de l'armée, nous avons relevé la taille de ces officiers sortis du rang dans les registres de 1803 qui mentionnent les anciens soldats ayant survécu aux guerres de la Révolution. Un dépouillement exhaustif aurait exigé un travail considérable. Nous nous sommes donc limité à quelques régiments. Pour comparaison, nous avons également noté la taille des soldats non promus dont le numéro matricule suivait immédiatement celui des soldats nommés officiers.

Les résultats de ce sondage figurent au tableau 7. Nous les avons regroupés par grandes régions et par classes de 5 centimètres. La précision des mesures laisse en effet à désirer à en juger par l'attraction des chiffres multiples de 10 et à un moindre degré des chiffres pairs.

Tableau 7. Répartition des tailles des officiers sortis du rang et d'un groupe témoin de soldats des mêmes régiments

Taille en cm	Officiers						Non-Officiers						
	Nord- Est		Sud- Ouest		Région parisienne		Nord- Est		Sud- Ouest		Région parisienne		Total
	Nord- Est	Sud- Ouest	Nord- Est	Sud- Ouest	Nord- Est	Sud- Ouest	Nord- Est	Sud- Ouest	Nord- Est	Sud- Ouest	Nord- Est	Sud- Ouest	
150-154	1							2	2	1	-		5
155-159	1	3	3			2		3	5	4	3	1	16
160-164	15	8	9	4		6		38	14	17	10	6	85
165-169	28	21	24	8		3		31	18	26	11	7	93
170-174	49	24	20	9		10		26	12	10	10	6	64
175-179	12	7	7	3		1		7	3	3		3	16
180-184	2	1	1	1				3				1	4
185-189	1							1					1
Total	109	64	64	25		22		111	54	61	34	24	284
Taille moyenne	169,6	169,6	170,5	169,7		168,0		167,6	166,4	166,5	166,6	169,0	167,6

La taille moyenne des officiers est supérieure de plus de 2 cm. Si on pondère en tenant compte de la population de chacune de ces grandes régions, la différence est encore plus forte. En effet, la taille moyenne des officiers change peu (1,698 m). Celle des soldats non promus tombe à 1,669 m.

Malgré le nombre assez réduit d'observations dont nous disposons, la différence entre les deux distributions est très significative ($X^2 = 14,4$ pour 1 dl). Elle l'est presque autant ($X^2 = 14,3$) pour la région Nord-Est, très largement représentée dans notre échantillon. Elle l'est également pour le Nord-Ouest ($X^2 = 6,0$) et le Sud-Est ($X^2 = 7,1$) mais non pour le Sud-Ouest ($X^2 = 2,6$) et encore moins pour la région parisienne ($X^2 = 0,4$) du fait du nombre réduit d'observations. Par addition, nous obtenons $X^2 = 30,4$ pour 5 dl, résultat très significatif.

Les soldats non promus officiers ont eux-mêmes une taille plus élevée que celle observée pour l'armée française de 1803 à 1815 qui ne dépassait pas 1,664 m pour un échantillon de plus de 5 000 hommes dont nous avons éliminé les conscrits de moins de 21 ans et les soldats mesurant moins d'1,54 m, taille théoriquement requise à l'époque pour servir dans l'armée. Cette taille relativement élevée des hommes que nous comparons aux

officiers tient au fait qu'il s'agit de soldats ayant déjà fait plusieurs campagnes sous la Révolution et dont beaucoup avaient atteint 25 ans, âge jusqu'auquel la croissance se poursuivait alors chez certains individus.

En somme, les soldats promus officiers sous le Consulat se distinguent par une taille remarquablement élevée. Celle-ci conférait probablement un certain prestige qui facilitait la promotion. Il se peut aussi que les officiers sortis du rang aient été choisis de préférence parmi les soldats qui savaient écrire. À une époque où, dans la France entière, près de la moitié des hommes ne pouvaient signer leur acte de mariage, cette sélection favorisait les fils de paysans aisés et les citadins. Nous ignorons si ceux-ci se distinguaient par un meilleur développement physique. Les résultats présentés ci-dessus tendraient à l'indiquer. »

1. L. de Brotonne, *Les Sénateurs du Consulat et de l'Empire. Tableaux historiques des Pairs de France*, Paris, 1895.

2. J. Sutter, R. Izac et Tran Ngoc Toan, « L'évolution de la taille des Polytechniciens », *Population*, vol. 13, 1958, p. 373-406.

Source : Houdaille [1979, in *Population*, vol. 34, n° 6, p. 1145-1147].

Texte reproduit avec l'autorisation gracieuse de la revue *Population*.

L'adolescence des chefs

La discussion précédente implique que la procédure d'avancement fait apparaître *ex post* des erreurs inévitables. Mais elle ne cherche pas à évaluer les mérites économiques de cette procédure. La taille élevée des chefs fait-elle partie d'un rituel incantatoire face aux dangers inhérents à la sélection d'un responsable ? À l'inverse, ne dispose-t-on de preuves ou, du moins, de bonnes raisons de penser qu'en général les grands sont mieux préparés à assumer des responsabilités ?

La seconde partie de l'article de Persico *et al.* [2004], cité plus haut, apporte une réponse originale à cette question. Leur analyse se limite ici à la population des hommes blancs. Les données sur le revenu sont celles où l'homme interrogé dans les deux panels (anglais et américain) est âgé de 33 ans. L'information nouvelle que ces auteurs ajoutent au modèle économétrique précédemment commenté est celle de la taille à la fin de l'adolescence. Les deux cohortes de naissance ont été interrogées sur leur taille à 16 ans pour le panel anglais et entre 16 et 23 ans pour le panel américain. Il ne s'agit pas d'une information obtenue de façon rétrospective et qui, affaiblie par le souvenir, aurait pu donner lieu à une reconstruction erronée. Cette mesure de la taille à la fin de l'adolescence a été recueillie auprès de la personne à la fin de cette période de son existence ou au cours de cette période.

Les relativement petits aux deux dates, qui forment le groupe le plus nombreux des petits à l'âge adulte, sont pénalisés dans leur rémunération à 33 ans. Mais ils ne sont pas les seuls. Ceux qui ont grandi tardivement ne bénéficient pas non plus de la prime de la taille. Autrement dit, il ne suffit pas d'être grand à l'âge adulte pour bénéficier des avantages économiques de la taille élevée. De plus, il y a des petits à l'âge adulte qui jouissent de cette prime : ce sont ceux qui étaient relativement grands à 16 ans mais dont la croissance

ultérieure s'est arrêtée ou s'est ralentie en sorte qu'ils sont de taille soit moyenne soit, plus exceptionnellement, petite à l'âge adulte. Ce résultat est important à un double point de vue. En général, les grands sont préférés pour les emplois mieux rémunérés mais il y a des exceptions. De fait, la prime de la taille à l'âge adulte est modulée. Le principe de cette correction est la taille à l'adolescence. Ce sont les grands à 16 ans qui sont mieux payés, quelle que soit leur taille à l'âge adulte.

On peut s'étonner de ce résultat. L'employeur d'un cadre ignore en général sa taille à 16 ans. En favorisant beaucoup de grands mais pas tous et en ne défavorisant pas tous les petits mais la plupart d'entre eux, comment se fait-il que ses choix d'avancement s'effectuent comme s'il avait cette information ? La réponse est évidemment que cette information ne lui vient pas de la taille, ni celle à l'âge adulte, ni celle à 16 ans. Le processus de sélection n'est pas aussi myope qu'on l'a décrit précédemment. Les tests psychométriques, la carrière passée et les entretiens font ressortir, à eux seuls, les qualités recherchées et les éléments pris en compte dans la décision. Cette dernière ne tient pas compte de la taille comme, de façon erronée, le suppose la thèse de la discrimination statistique. C'est précisément ce que vérifie l'étude de Persico *et al.* La taille à l'âge adulte n'a pas d'effet sur la carrière. Mais alors, pourquoi les compétences attendues d'un chef sont-elles corrélées avec l'âge à 16 ans ?

Dans nos sociétés policées, l'adolescence est un âge de la vie où la violence physique reste tolérée surtout entre garçons. Le *bully* (la grande brute) est représenté dans les bandes dessinées d'origine anglaise ou américaine comme un costaud au niveau intellectuel particulièrement bas. Il fait régner la terreur dans la cour de récréation et dans le voisinage. La violence extrafamiliale dans l'enfance et dans l'adolescence est un fait connu. En général, les garçons suscitent moins de compassion que les filles quand ils en sont les victimes. Un garçon doit apprendre à se défendre, supporter

crânement les coups reçus et contenir ses larmes en toutes circonstances. Ces épreuves physiques sont nécessaires pour se durcir le caractère et pour acquérir les qualités qui en feront un homme. Le sens de l'honneur ne réside pas seulement dans l'aptitude physique à se servir de ses poings. Se faire respecter par ceux de son âge implique d'autres compétences relationnelles. Il faut savoir défendre son point de vue, se faire des amis et négocier des alliances. Personne ne met en doute la valeur de ce stéréotype de la virilité. Est moins connu, en revanche, le fait que cette tolérance pour la violence entre les garçons et plus généralement l'expérience éducative provenant du groupe des pairs n'apporte pas les mêmes bénéfices selon la stature.

Une enquête sur le *bullying* a été réalisée à Southampton dans le cadre de l'hôpital de cette ville anglaise [Voss et Mulligan, 2000]. Des garçons et filles, entre 12 et 16 ans, ayant les mêmes caractéristiques sociales, sont interrogés et leurs réponses sont exploitées en comparant deux groupes, chacun d'une centaine de personnes et ne différant que par la taille. Le premier réunit des garçons et des filles qui ont comme caractéristique commune de faire partie des 10 % les plus petits par la taille dans leur classe d'âge. Dans le groupe témoin, toutes les tailles sont représentées. Au cours de leur scolarité secondaire, les garçons de petite taille subissent des violences (« *have been bullied* ») deux fois plus souvent que les garçons dans le groupe témoin. En revanche, les filles de petite taille ne sont pas soumises à des violences plus fréquentes que celles du groupe témoin. Le *bullying* a commencé dès l'école primaire pour les garçons de petite taille et dans le secondaire seulement pour les filles de petite taille. Un second résultat est tout aussi remarquable. La fréquence des violences subies par les garçons de petite taille échappe à leur entourage. L'enquête anglaise, en effet, interroge aussi les parents des enfants et leurs professeurs. Les réponses de ces deux groupes d'adultes ne font pas apparaître de différences. En particulier, les parents des enfants de petite

taille ne déclarent pas leurs enfants plus victimes de *bullying* que les parents des enfants du groupe témoin. Cet aveuglement des parents peut être interprété en rapport avec les comportements de leurs enfants. Ces derniers subissent sans trop se plaindre. Leurs parents ne veulent pas intervenir ; et même, ils considèrent que cette épreuve est salutaire. Avec un certain fatalisme, les petits, bien qu'ils soient des victimes plus fréquentes, ne se plaignent pas plus que les autres enfants ou adolescents.

Les relations entre garçons et filles à l'adolescence sont une seconde expérience peu favorable aux hommes de petite taille. Une étude porte sur l'âge à la première sortie avec une jeune fille et étudie la précocité des garçons selon leur taille, en tenant compte d'autres facteurs, notamment le poids et les caractéristiques de la famille d'origine. Marco Sunder [2006], de l'université de Munich, a exploité des données provenant d'une enquête du *National Health Examination Survey* réalisée en 1974 par le ministère américain de l'Éducation, de la Santé et de la Protection sociale. Les presque 7 000 individus interrogés sont âgés de 12 à 18 ans et la moitié d'entre eux ont déclaré être déjà sortis en couple au moment où l'enquête a lieu. Il ressort que plus un garçon est de petite taille, plus sa première sortie est tardive. Les grands sont plus séduisants à ces âges. Auprès des jeunes filles, ils ont déjà la réputation d'avoir une plus grande maturité. Ils sont aussi plus entreprenants et ont une réputation à défendre auprès des condisciples ou voisins de leur âge. En France, la mixité des classes n'a pas amélioré la situation des garçons qui, en raison de leur petite taille, apparaissent plus jeunes que leur âge. À cette période du cycle de vie, les jeunes filles s'intéressent déjà aux plus âgés [Herpin, 1996] et, faute de plus âgés dans leur classe, aux plus grands.

Anticiper la carrière du conjoint

Les relations interpersonnelles avec les garçons et les filles de leur âge à l'adolescence ne laissent pas seulement des souvenirs agréables ou pénibles. Ils marquent la personnalité à l'âge adulte. C'est là le sens de la corrélation établie par Persico *et al.* entre la rémunération et la taille à 16 ans. Le panel américain qui comporte un questionnaire d'opinion sur la confiance en soi (*self-esteem*) fait bien apparaître que, à la sortie de l'adolescence entre 16 et 23 ans, les relativement petits font des scores nettement plus faibles que les moyens et surtout les grands. D'autres composantes non scolaires du capital humain sont aussi en jeu : plus isolés dans leur groupe d'âge, les jeunes de petite taille maîtrisent moins les compétences relationnelles et contrôlent moins aisément leur affectivité dans les situations de crise. Or ce sont précisément des qualités que l'on cherche chez des adultes auxquels l'employeur veut donner des responsabilités et qui, en conséquence, donneront lieu à une meilleure situation financière.

Les femmes ont de « bonnes raisons » de préférer les grands quand elles sont à la recherche d'un reproducteur. La psychologie évolutionniste ne dit pas autre chose quand elle élargit la thèse de la sélection naturelle à la situation économique future du couple. Leur théorie de l'investissement parental, en effet, soutient que les femmes donnent leur préférence à ceux des hommes les plus susceptibles d'apporter leur soutien tout au long du processus de reproduction, pendant la période de grossesse mais aussi la période d'éducation de la progéniture. Autrement dit, les femmes préfèrent les grands, moins pour leurs *good genes* que parce qu'ils sont mieux payés dans le travail, ont de meilleures chances de réussir dans leur carrière et donc apparaissent plus capables que les « petits » de faire des investissements parentaux.

Le choix du conjoint reproducteur se faisant de façon précoce dans le cycle de vie, on peut donc avancer l'idée que

la carrière anticipée de l'homme joue un certain rôle dans cette décision. L'analyse des stéréotypes doit être élargie pour aborder la discrimination des petits dans la vie privée. La taille des hommes reste un grand thème classique de la *pop culture* et qui ne perd rien de sa vitalité dans la presse et les médias.

IV / Des stéréotypes qui ont la vie dure

L'adolescence est une période de transformation physique. Dans les sociétés où les personnes doivent impérativement connaître leurs ressources individuelles et construire leur identité, le corps fait alors l'objet d'une investigation incessante dont la taille est un élément essentiel pour les jeunes gens. Que signifie cette stature, grande ou petite, qui est imposée par la biologie et restera inchangée pendant toute l'existence ? Comment la taille définitive de l'âge adulte modifie-t-elle les rapports avec l'autre sexe, avec les futurs collègues de travail et avec les concitoyens dans la cité ? L'anthropométrie historique, la psychologie évolutionniste et l'économie du travail commencent à peine à ébranler le royaume des stéréotypes. En revanche, la *pop culture* met à disposition de chacun une vulgate sur la taille, largement intériorisée par tout un chacun. L'enfance est bercée par des contes et des légendes dont les personnages sont des géants et des nains. Le Petit Poucet, le petit tailleur et Bilbo le Hobbit [Tolkien, 1937], héros imaginaires qui tous réussissent à sortir de situations délicates, font preuve de qualités intellectuelles et morales en rapport avec leur petitesse. Cette *pop culture* de la taille n'est pas limitée au merveilleux de l'enfance. Une autre composante de ce discours est plus ésotérique. Sa découverte s'effectue au cours de l'adolescence. Pour les jeunes gens de petite taille, elle est source de déception.

La méthode d'Erving Goffman pour objectiver les stéréotypes

Gender Advertisements [1979] se présente comme un album de 508 photos publicitaires. Erving Goffman les prend comme données empiriques de son analyse sur les relations entre hommes et femmes. Ces photos ne saisissent pas sur le vif des scènes de la vie authentique. C'est leur construction par les publicitaires qui intéresse le sociologue américain. Ces images, le plus souvent réalisées avec des comédiens, n'explicitent pas seulement les « stéréotypes des publicitaires concernant les différences entre les sexes ». Devant être comprises en un instant par un large public, elles révèlent les schèmes de la pensée

courante sur les relations de genre. Les chapitres de l'album — la taille relative, la *feminine touch*, la fonctionnalité dans l'ordre du classement, la famille, la subordination ritualisée, le retrait licite — sont autant de clés interprétatives. Les distorsions avec la réalité ont pour but d'aider le public à retrouver ce qu'il connaît parfaitement. Un large échantillon de ces « photos posées » donne donc au sociologue le matériau adapté pour étudier, dans sa diversité, le rituel des relations entre les sexes dans sa société.

Dans les portraits *people* de ce quatrième chapitre, les schèmes de pensée mis en œuvre sont ceux relatifs à la taille des hommes. Cette caractéristique physique est explorée pour le sens qu'elle a dans les rapports entre les sexes, les relations d'emploi et l'attrait ressenti pour les candidats à des fonctions

Pour faire l'analyse de cette composante ésotérique, nous avons constitué, pendant la période où nous écrivions ce livre, un corpus varié de biographies tirées de la presse. Leur analyse met en œuvre une méthode empruntée au sociologue Erving Goffman (voir encadré).

Les journaux et magazines les plus fréquemment consultés et exploités entre juin 2005 et avril 2006 sont les quotidiens *Le Monde*, *International Herald Tribune*, *Wall Street Journal* et les hebdomadaires *Paris Match*, *Figaro Magazine* et *Le Monde 2*. La règle que nous avons suivie ne consiste pas à se montrer exhaustifs mais à retenir systématiquement, dans les articles lus, ceux où des éléments biographiques comportent la référence à la taille de la personne. Le choix de nos lectures, parmi ces journaux et magazines qui font des portraits, a

de type politique. La construction du journaliste, cependant, diffère de celle du publicitaire, étudiée par Goffman. Le journaliste joue avec des mots et secondairement avec des photos illustratives. Son article n'a pas une visée commerciale mais pédagogique. Enfin, si l'image publicitaire met en scène des acteurs anonymes, le journaliste, censé apporter des informations sur des événements réels, évoque des individus bien identifiés. L'article *people* a néanmoins une certaine rhétorique qui le rapproche de l'image publicitaire. La personne dont le portrait est fait pour la première fois quitte sa vie habituelle pour un espace symbolique particulier : celui des célébrités. Celle déjà membre de cette collectivité virtuelle voit son identité publique remise à jour. Dans le premier cas, le journaliste crée le

personnage public, dans le second, il le redresse. Les propriétés physiques et mentales de la personne à l'époque de son anonymat font l'objet d'une métamorphose. Le journaliste doit en effet faire comprendre au lecteur pourquoi le destin a choisi cette personne et pas une autre. Mais le cadre de cette scène, nouvelle pour la personne ainsi promue, est largement préformé et connu du lecteur. Le sociologue, si ses hypothèses le conduisent à s'intéresser à un élément comme la taille, saisit alors une partie de ce qui ne se dit pas explicitement dans les rapports de la vie quotidienne. Un peu comme dans la correspondance intime, le journaliste se donne le droit de faire partager au lecteur les sentiments qu'il a gardés pour lui, en son for intérieur, pendant la rencontre en face-à-face.

privilegié dans la presse écrite celle qui était la plus attentive à éviter de tomber dans les stéréotypes. Certes, pour comprendre, les lecteurs ont-ils besoin de reconnaître ce qu'ils connaissent. Mais il nous a semblé que les résultats de cette analyse sont d'autant plus crédibles qu'ils ne portent pas sur les expressions les plus caricaturales des stéréotypes qui choquent le lecteur et ne suscitent pas son adhésion.

Les insinuations scabreuses

La taille des hommes est une source inépuisable d'effets comiques. Les personnes dont on se moque sont d'une petite taille « normale » et non des personnes naines atteintes

d'une infirmité congénitale. Dans le *Sunday Times* (12 juin 2005), un article sur la taille des hommes est illustré par la photo d'Arnold Schwarzenegger (188 centimètres), à l'époque où il n'est pas encore gouverneur de Californie. Il marche à côté de Danny DeVito (153 centimètres, soit 5 pieds). Les deux comédiens américains sont habillés de la même façon (y compris les lunettes noires) mais le premier domine le second de deux têtes. Et il est le seul des deux à rire. Sur le même sujet, le magazine *VSD* (novembre-décembre 2003) fait sourire le lecteur mais cette fois en se moquant d'un géant. La première photo le représente dans la rue. Il domine largement de la tête la foule des passants. Dans la seconde, le même géant se tord le cou pour tenir dans la page du magazine. La légende est la suivante : « Sachez que les grands souffrent aussi : pas de place pour les jambes dans les avions et les voitures, plafonds trop bas et pantalons trop courts. »

Parmi les comédiens, ceux de petite taille ont un répertoire bien spécialisé. *Le Monde* (17 février 2006) consacre un grand article à un jeune comédien qu'il titre « Booder, clown format de poche ». Il est précisé au lecteur que ce jeune homme âgé de 27 ans et débarqué à l'âge de 5 mois en France « ne dépasse pas 1,60 m ». *Short Persons Support* (SPS ou Appui apporté aux personnes de petite taille) est un site Internet concernant aussi bien les hommes que les femmes, qui met à jour le *Who's Who* des personnes de petite taille. À l'automne 2005, plus de 200 hommes de toutes les professions y ont leur nom, leur prénom, leur année de naissance (et éventuellement de décès) et bien évidemment leur taille. Pour y être sélectionné, il faut mesurer au plus 166 centimètres (5 pieds et 5 pouces et demi). Les comédiens Tom Cruise (5 pieds et 7 pouces) et Sylvester Stallone (5 pieds 7 pouces) sont les seuls de la liste des comédiens à tenir des rôles « sérieux » de séducteur mais tous les deux sont de quelques centimètres au-dessus de ce seuil. Ils ne devraient pas, en toute rigueur, y figurer. En dessous du seuil, on ne trouve que des comiques :

en plus de Danny DeVito (5 pieds) figurent sur cette liste l'Italien Roberto Benigni (5 pieds et 5 pouces), Charlie Chaplin (5 pieds et 5 pouces), Dustin Hoffman (5 pieds et 5 pouces et demi), Harpo (5 pieds et 5 pouces) et Chico Marx (5 pieds et 4 pouces et demi).

La taille des femmes — très petite ou très grande — n'attire pas les mêmes plaisanteries. Il faut former un couple pour que la taille de la femme soit risible. Le dessinateur humoristique Dubout a construit sa réputation illustre autour d'un couple où l'homme est ridiculement maigre et petit au côté de sa grande et grosse épouse. À l'époque où le ménage Nicolas et Cécilia Sarkozy remplissait les pages de *Paris Match* et des magazines *people*, les photos autorisées étaient choisies de façon à éviter soigneusement de faire apparaître la différence de taille. L'intérêt des photos non autorisées (et, de ce fait, répondant à une intention ironique) était évidemment de faire ressortir la stature de Cécilia. Un homme qui affiche les ambitions politiques les plus élevées ne doit pas laisser prise au ridicule. D'où le contrôle rigoureux exercé sur la publication des photos conjugales.

Pourquoi la taille des hommes en excès et surtout en défaut fait-elle autant rire ? Un humoriste comme Philippe Bouvard se fait une gloire de sa petite taille : « J'ai séduit quelques dames en arguant que les centimètres utiles ne se situaient pas tous dans le sens de la hauteur » (*France Soir*, 20 juin 2003). Le ridicule des hommes de petite taille vient de ce qu'ils ont la réputation d'être mal équipés pour accomplir des prouesses amoureuses. Accompagné ou non par un clin d'œil et un petit rire, ce sous-entendu est compris par tous.

Les fanfaronnades des sportifs renforcent cette croyance folklorique. Les joueurs de basket-ball, en particulier, sont l'objet d'une réputation des plus flatteuse. Dans les années 1990, le champion noir américain Wilt Chamberlain (216 centimètres soit 7 pieds et 1 pouce) a écrit un livre autobiographique (*A View From Above*, 1991) qui a entraîné une

polémique et, de ce fait, a connu un immense succès médiatique. Ce basketteur, le plus célèbre de sa génération, se vante d'avoir eu des relations sexuelles avec 20 000 femmes différentes. Les journalistes ont calculé qu'il aurait eu plus d'une partenaire par jour (1,2, pour être précis) et cela depuis l'âge de 15 ans jusqu'au jour de sa mort en 1999. Dans la polémique qui a suivi la publication de ce livre, les paroles du tennisman Arthur Ashes ont le plus retenu l'attention. Cet autre grand sportif noir américain se place du point de vue de la discrimination raciale. « Depuis des décennies, les Afro-Américains ont rejeté les idées racistes datant de l'esclavage selon lesquelles nous serions des primitifs. » Or des déclarations comme celles de Wilt Chamberlain, qui est « connu internationalement et immensément riche, font tout ce qu'il faut pour renforcer le stéréotype ».

La littérature grand public des magazines joue aussi de ces croyances mais de façon moins agressive. *Paris Match* en donne une récente illustration (18-24 août 2005). Il y est annoncé : « L'ex-miss France et la star de l'écurie Aga Khan ne sont pas à cheval sur leur différence de taille. Et celle de la jeune femme s'arrondit doucement en attendant bébé. » Dans l'interview du jeune couple, la jeune femme, devenue présentatrice de télévision, déclare : « Avec mon père quatre-vingt-un, je n'aurais jamais imaginé tomber amoureuse d'un homme de 8 centimètres et de 6 kg de moins que moi. Je n'ai plus la même impression bizarre qu'au début, mais j'ai toujours un petit complexe de supériorité. » Le conjoint, jockey, commente en riant : « À la plage, elle marche les pieds dans l'eau et moi sur la dune ! » Les trois photos et le texte accompagnateur évitent de faire ressortir la différence de taille et confirment la réussite du couple : goûts communs (pour le cheval), chaste baiser sur les lèvres comme à la sortie de l'église le jour du mariage et sourire apaisé du jeune homme allongé contemplant le ventre gonflé et dénudé de son épouse. Même si ces récits ne tombent pas dans le misérabilisme — les hommes de petite

taille prennent leur taille en patience ou s'en servent pour faire rire —, ces derniers n'ont pas le beau rôle avec les femmes.

L'autorité « naturelle » des grands

Les grands, plus souvent que les petits, sont aussi dotés dans les récits des journaux des qualités nécessaires dans les combats politiques, à la guerre ou dans les catastrophes.

« À l'orée du marathon annuel des vœux, Chirac, hiératique et pas frileux, passe en revue un détachement de la Garde républicaine devant le perron de l'Élysée. Il a de l'allure et de la prestance. Et si sa longévité politique tenait à ce que, avant d'attirer les suffrages, il a su accrocher la lumière ? Et si la taille de l'homme d'État le rapprochait plus ou moins du sommet d'icelui ? Un petit n'a vraiment de présence que lorsqu'il s'exprime. À un grand, il suffit d'apparaître » (Philippe Bouvard, *Figaro Magazine*, 14 janvier 2006). À ces remarques désabusées d'un petit fait écho l'interview d'un autre petit, Tom Wolfe, le romancier américain répondant à la question suivante d'un journaliste (*Madame Figaro*, 15 avril 2006) : « Il paraît qu'à 9 ans, vous avez écrit une biographie de Napoléon ? — C'est vrai. J'avais librement rajouté un livre d'histoire que j'avais lu. Vous savez pourquoi j'avais fait ça ? Parce que Napoléon était petit et que j'étais petit aussi. » L'autorité naturelle des grands est une évidence qui ne s'impose pas seulement aux réflexions des petits sur eux-mêmes. Aux États-Unis, sur les treize dernières élections présidentielles, le plus grand des deux candidats a gagné dix fois. Une statistique compare la taille des quarante-trois présidents américains à la taille moyenne des hommes blancs adultes à l'époque où chacun de ces présidents est élu [Persico *et al.*, 2004]. Cinq seulement sont en dessous de cette taille moyenne. Le président des États-Unis est donc en général plus grand que ses électeurs masculins. N'est-ce pas là

une preuve pour beaucoup de ceux et de celles qui croient que la taille élevée est un atout dans le combat politique ?

Un article du journal *Le Monde* (30 août 2005) saisit sur le vif comment agit le pouvoir charismatique d'un grand. Un feu s'est déclaré pendant la nuit dans un immeuble parisien où habitent des femmes, des enfants et des hommes récemment arrivés d'Afrique. Dix-sept personnes ont péri et les survivants demandent à être relogés. Il leur faut un porte-parole. « De haute taille, vêtu de son costume clair, Oumar Cissé en impose. C'est peut-être pour cela qu'il compte parmi les porte-parole des familles rescapées de l'incendie [...]. Le maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë, s'est adressé directement à lui, la nuit de l'incendie, pour promettre que toutes les victimes seraient relogées. » La haute taille de M. Cissé suscite la confiance dans son entourage et donne aux interlocuteurs municipaux l'assurance que l'homme ainsi choisi aura l'autorité nécessaire pour faire accepter à ses mandants les résultats des négociations futures.

La guerre civile, qui déstabilise toutes les institutions d'un pays y compris la police et l'armée, exige des chefs dont les talents sont hors du commun. *Le Monde* (21 mars 2006) présente le « tout-puissant ambassadeur des États-Unis en Irak ». Zalmay Khalilzad est un Américain d'origine afghane. « À 16 ans, premier de sa classe dans un lycée de Kaboul, il profite d'un programme d'échange d'étudiants pour aller passer une année scolaire en Californie. Il en revient changé pour toujours. » Une règle implicite du portrait veut que le journaliste dégage une unité d'ensemble. Deux caractéristiques sont données comme les signes physiques permanents de ce destin exceptionnel : « D'une certaine manière, ce grand échalas à l'œil noir ne symbolise-t-il pas ce qu'il y a de meilleur dans la civilisation américaine ? » Dans la vie politique tumultueuse d'un autre continent, celui des pays africains, la taille élevée est naturellement citée comme un atout par le journaliste commentant la disparition accidentelle d'un autre personnage politique. Son héritier est ainsi

présenté (*Le Monde*, 9 août 2005) : « De grande taille, portant une barbe florissante et des scarifications sur le front, il a été chef militaire et numéro deux, jusqu'à la mort de John Garang, de l'Armée/Mouvement de libération des peuples du Soudan (SPLA/M). » Dans cette succession, ses succès militaires passés sont des arguments de poids. Mais le physique et notamment la taille élevée ne sont pas non plus des caractéristiques négligeables.

La petite taille de Napoléon est un contre-exemple. Mais, dans la rhétorique du portrait, elle est l'exception qui confirme la règle. Un charisme négatif, en effet, frappe les hommes de petite taille qui s'égarèrent dans la politique. L'histoire en donne une preuve avec Joseph Staline. Dans un article du *Wall Street Journal* (1^{er} octobre 2005), l'auteur décrit la villa que le dictateur communiste a fait construire en Géorgie dans un immense parc. Tous les meubles — du lit au billard — ont été rétrécis pour correspondre à la taille de l'illustre occupant, taille arrêtée nette dans sa croissance (« *his stunted height* »). La maison est perchée sur une falaise dominant la mer Noire. Ce lieu de villégiature privilégiée d'« un des plus brutaux dictateurs que le monde ait connus [...] était un des rares endroits du monde où il pouvait se sentir une personne normale », commente un historien interrogé à cette occasion.

La petite taille chez un politicien inconnu qui vient d'être élu président de la République en Iran n'est-elle pas un indice inquiétant pour l'avenir (*International Herald Tribune*, 23 juillet 2005) ? Mahmoud Ahmadinejad est un barbu de petite taille (« *diminutive bearded man* »). Certes, ses voisins et son entourage, interrogés par le journaliste, le présentent comme « humble et attentif aux autres ». Mais ne faut-il pas plutôt accorder foi à la rumeur publique qui l'accuse d'avoir fait partie des gardiens de la révolution à l'époque où ont été attaqués et faits prisonniers les personnels de l'ambassade américaine ? Dans ce portrait d'un adversaire potentiel, publié six mois avant ses déclarations sur l'Holocauste et la

crise internationale sur l'arme atomique dont se dote l'Iran, la petite taille du nouveau président suscite la méfiance. Un homme d'État doit répondre aux attentes légitimes de son peuple mais doit aussi savoir résister aux passions populaires. L'homme de petite taille en est-il capable ? N'est-il pas choisi comme un simple porte-parole agissant sous l'influence d'une organisation extrémiste ? Un article du *Wall Street Journal* (12 juillet 2005) fait le portrait d'un autre homme jouissant d'un grand pouvoir. Lui aussi est présenté comme de petite taille (« *a diminutive person* »). La menace vient de ce que sa puissance est secrète. Cet iman d'une mosquée en Allemagne anime un réseau sur toute l'Europe. Son influence est considérable par l'information diversifiée qu'il draine et par le montant des dons qu'il redistribue. Dans ce cas, l'article veut attirer l'attention des pouvoirs publics en Europe de l'Ouest. Ce monsieur n'est pas aussi insignifiant que le suggère sa petite taille. Le journaliste ne le dénonce pas comme un personnage subversif mais fait clairement valoir que ce religieux, outre ses convictions, dispose des moyens nécessaires à l'action de réseaux terroristes.

Politicien manipulé ou, à l'inverse, homme de l'ombre ayant des activités occultes menaçantes, l'homme de petite taille n'est pas pour autant condamné dans tous les autres domaines au seul rôle de méchant.

Les chemins détournés qui conduisent les petits à la célébrité

Certains petits ont fait une carrière éclatante. Mais le lecteur qui connaît leur nom n'a pas forcément cette information. À l'occasion de l'inscription par l'Unesco de la ville du Havre au patrimoine mondial de l'humanité, le journaliste mentionne au passage et sans en tirer de conséquences que son architecte, Auguste Perret, était un « petit homme » (*Le Monde*, 17 juillet 2005). Le monde de l'art et de la

littérature est un domaine propice au succès des petits. On a vu Tom Wolfe ne pas hésiter à révéler aux lecteurs sa petite taille. Il en est de même de la taille de Truman Capote, l'auteur de *De sang-froid*. « Un mètre cinquante-cinq de talent et de méchanceté », telle est la première phrase de l'article qui lui est consacré (*Madame Figaro*, 8 avril 2006). *Le Figaro* (14 avril 2006) fait le portrait d'un antiquaire qui a incarné pendant une décennie la « force tranquille du XVIII^e siècle » et qui se retire aujourd'hui du marché. Un de ses associés décrit pour le journal ses qualités d'homme d'affaires : « Avaler les coups, ne pas se fâcher, ne jamais dire du mal des autres, telle était sa politique s'il y avait une affaire à la clef. » Le journaliste qui évoque la « petite silhouette toujours impeccable dans son costume rayé » de l'antiquaire attribue son succès à l'« art de cultiver la discrétion ».

Des qualités morales, censées expliquer leur réussite, sont attribuées aux hommes de petite taille. D'ordinaire, l'homme de petite taille ne se fait pas remarquer. En public, il adopte une attitude réservée et fait preuve d'humilité. Certains portraits prennent le stéréotype en défaut et jouent précisément sur cette « erreur » pour construire leur argumentaire. Ne faut-il pas surpasser de la tête la foule des analystes financiers pour gagner beaucoup d'argent ? Voici, pourtant, en quels termes un autre journaliste du *Monde* (19 juin 2005) fait le portrait d'un génie de la finance internationale : « L'homme est de petite taille, mais ses yeux bleus perçants et son physique à la Yul Brynner ne le font pas passer inaperçu parmi la centaine de personnes présentes. » Heureusement pour cette « star dans le petit monde de la gestion de fonds », sa petite taille est compensée par le visage qui ressemble à celui d'un célèbre acteur dont le physique est d'une stature imposante. Dans chaque portrait où elle est mobilisée, l'information sur la taille, comme exemple ou comme contre-exemple, suppose que le lecteur, sans souscrire nécessairement au stéréotype, sache quel en est le contenu courant.

Un petit qui, enfin, atteint un jour la lumière après avoir travaillé de longues années dans l'ombre : c'est avec cette ligne directrice qu'est rédigé l'article sur un ingénieur de petite taille, longtemps considéré par ses collègues comme un fou. « Petit, le regard vif, [il] captive son auditoire » lorsqu'il raconte l'histoire de sa découverte (*Le Monde*, 16-17 avril 2006). Cet ingénieur brésilien « a inventé un procédé pour provoquer des pluies naturellement, sans recourir aux produits chimiques ». Avant de conquérir une réputation internationale, il a mené jusqu'à 60 ans une vie solitaire et totalement consacrée à la réalisation de son projet initial.

Beaucoup moins distanciés à l'égard des stéréotypes sont les portraits consacrés à ceux des grands qui connaissent une réussite professionnelle internationale. Bill Gates, le fondateur de Microsoft, n'a plus besoin d'être présenté en novembre 2005. Cependant, le journaliste de *Paris-Match* qui l'interviewe sur un des derniers produits qui doivent révolutionner les loisirs sur le petit écran, ne peut s'empêcher d'évoquer sa « haute silhouette ». Après avoir contraint un redoutable adversaire à renoncer à son projet de démanteler Time Warner, son PDG est décrit comme cumulant les qualités physiques et morales du grand capitaine d'industrie. « Dick Parsons est non seulement impressionnant par sa forte personnalité mais aussi par son physique. Grand — il mesure plus de 1,90 m —, barbu, son autorité naturelle et sa voix grave en imposent lors des assemblées générales les plus chahutées », écrit le correspondant du *Monde* (21 février 2006). Jakob von Uexkull, célébrité altermondialiste, a fondé un prix Nobel alternatif (*Le Monde*, 10 décembre 2005). « Comme tous les ans, depuis vingt-cinq ans, sa haute silhouette efflanquée vient narguer les notables suédois du prix Nobel. » Par opposition au gourou malfaisant qui est petit, le bon gourou est de taille élevée. Une autre référence à la taille élevée concerne un portrait où le journaliste retient ses louanges. Le même quotidien parisien (2 décembre 2005)

introduit auprès de ses lecteurs le professeur J.-M. Dubernard, qui a codirigé la première greffe mondiale du visage, en ces termes : « 1,82 m, 95 kg, signe du taureau, ancien rugbyman et amateur de plaisanteries de troisième mi-temps, [...] dans sa vie comme sur le terrain, l'homme fonce. Ça passe ou ça casse. » Le sens de la taille élevée est corrigé par celui du poids et par le signe astrologique. Le jugement porté sur le personnage est alors ambigu, au même titre que les conditions dans lesquelles s'est passée cette « première » chirurgicale.

Le syndrome de Napoléon et autres comportements « malfaisants »

Une autre situation qu'exploite la rhétorique du portrait *people* est celle où la personne se comporte clairement à l'opposé de ce que laisserait attendre sa taille. Un journaliste dans *Le Monde* (1^{er} juillet 2005), relatant un sanglant règlement de comptes où un enfant a été tué par une balle perdue, donne la parole à un témoin qui connaît bien le meurtrier : « [...] Mahmoud est quelqu'un de très gentil, de très serviable, de très musulman. Il est tout petit, il doit faire 1,60 m les bras levés ! Vous l'appellez à n'importe quelle heure, il est là. Il fait passer les envies des autres avant les siennes [...]. Je ne sais pas ce qui lui est passé par la tête. Je ne comprends pas qu'il ait eu une arme sur lui. Tout cela ne lui ressemble pas [...]. » Cette commentatrice, citée par le journaliste, trouve ce comportement incompréhensible car, en temps ordinaire, le « petit » est doux et gentil, docile, serviable et discipliné. Le rapport de force, il est vrai, n'est pas une situation où excelle le petit. Ce dernier a tendance à se laisser emporter par de brusques accès de colère. Pour les comédiens de petite taille, cette absence de contrôle de soi est une source de comique. Mais les petits en colère ne font pas toujours rire. Quand ils se sont hissés à des positions de

pouvoir, ce sont des petits chefs sadiques à l'égard des subalternes. Quand ils ont de l'argent, ce sont des clients insupportables avec le petit personnel. L'expression consacrée pour désigner de tels comportements est empruntée au jargon psychanalytique : l'homme de petite taille fait alors un « complexe de Napoléon ».

La plupart des portraits *people* ne font pas référence à la taille de la personne. Pour la citer, la taille doit apporter un éclairage sur les comportements des célébrités du jour ou de celles qui, comme les hommes d'État, occupent le firmament de façon plus permanente. Ce genre littéraire, qui use avec discernement de l'évocation de la taille, procède cependant de façon plus manichéenne dans le récit des succès illégitimes.

M. Piero Casasanta, un Italien vivant entre Rome et Pompéi, a découvert récemment une sculpture en ivoire datant du premier siècle av. J.-C. (*Wall Street Journal*, 6 février 2006). Pourquoi n'a-t-il pas été invité au moment de son exposition solennelle au musée de Rome ? M. Casasanta mesure 150 centimètres. Mais aussi et surtout, il est le plus grand pilleur de tombes de l'Italie, comme le titre l'article. La petite taille est aussi associée au succès dans l'activité criminelle ; voici le portrait du chef de la *Cosa Nostra*, arrêté en Sicile (*International Herald Tribune*, 12 avril 2006) : « Les nouvelles télévisées montrent une foule en désordre et hurlant "assassin" et "bâtard" au vieux monsieur grisonnant et de petite taille ("at the diminutive, silver-haired senior citizen") que dominant de toute leur hauteur les policiers d'élite portant des cagoules. » L'opposition entre l'entourage de grande taille et le petit méchant se retrouve dans un autre portrait. Cet homme de petite taille est un milliardaire dont la fortune est d'origine mystérieuse (*Le Monde*, 30 novembre 2005) : « Le magnat du pétrole russe, Roman Abramovitch, s'est durablement installé à Londres [...]. Deuxième fortune d'Angleterre, il cultive le mystère et la discrétion. » Abramovitch est photographié de loin, entouré par quatre malabars,

ses gardes du corps. Le journaliste, qui n'a pas été autorisé à rencontrer le sujet de son article, commente la photo : « On distingue un homme jeune, mal rasé, grand comme Tom Pouce, mais svelte, habillé d'un jean et d'une chemise bleue unie. »

L'idée que la petite taille est malfaisante peut s'inscrire dans un univers idéologique beaucoup moins inoffensif que celui de la pègre. Dans son livre *The Genius Factory* [2005], David Plotz relate l'histoire d'une banque de sperme installée en Californie au début des années 1980. Le millionnaire californien Robert Graham qui a fondé cette entreprise avait comme ambition de recruter comme donneurs des prix Nobel et d'engendrer par insémination artificielle une masse de futurs grands hommes qui apporteraient le bonheur à l'humanité. Son premier donneur fut William Shockley, pionnier du transistor, qui a partagé le Nobel de physique en 1956. Shockley, aussi connu pour avoir des convictions racistes, prêchait la supériorité génétique des Blancs sur les Noirs. Shockley fut aussi le seul prix Nobel à faire un don de sperme. La *Genius Factory*, comme la désigne Plotz, eut immédiatement une réputation atroce et pas seulement parmi les prix Nobel. Cette banque de sperme dut alors abaisser ses standards. Et c'est là qu'on retrouve la taille des hommes. Quand cette banque a fermé en 1999, elle avait produit plus de deux cents bébés. Pendant vingt ans, l'entreprise de Graham est restée prospère. Tout en respectant à la lettre la loi américaine qui poursuit les entreprises racistes, elle n'a pas renoncé totalement à ses convictions initiales. Son personnel a recruté des donneurs parmi les scientifiques de grande réputation et des entrepreneurs prospères à condition que ces derniers soient athlétiques, en bonne santé et... de taille élevée.

La réceptivité des jeunes aux croyances folkloriques sur la taille

Sans chercher à établir, en général, un parallélisme entre les façons d'écrire des journalistes et les croyances du public, deux études tendent à montrer que les jeunes sont particulièrement réceptifs quand il est question de la taille des hommes.

Deux psychologues américains, Leslie Martel et Henry Biller [1987], ont fait passer un questionnaire d'opinion sur la taille auprès des jeunes. L'étude n'ayant malheureusement porté que sur les jeunes, on ne sait si leur réceptivité est plus élevée que celle des adultes. Les résultats n'en sont pas moins remarquables sur la population des scolaires en fin d'études. Plusieurs centaines d'étudiants évaluent les qualités des hommes, ces derniers étant classés selon leur taille. 17 critères sont proposés pour lesquels chaque étudiant doit attribuer un score selon que l'homme a une taille située dans une échelle où les échelons sont distants de 8 centimètres (3 pouces), les plus petits étant regroupés en dessous de 157 centimètres (5 pieds et 2 pouces). Ces derniers, comparés à ceux de taille moyenne ou de grande taille, sont jugés plus immatures, plus passifs, plus timides, plus inhibés, moins ouverts aux autres, moins capables, moins confiants, moins sûrs d'eux, moins masculins. Ce stéréotype est partagé aussi bien par les jeunes hommes que par les jeunes filles. Les auteurs notent en particulier que les jeunes hommes de petite taille ont une appréciation qui ne diffère pas de la moyenne des autres jeunes interrogés.

Jonathan Rauch, qui a publié un article en 1995 sur les hommes de petite taille dans le magazine anglais *The Economist*, rapporte une expérience australienne qui confirme la supériorité attribuée par l'opinion des jeunes aux hommes de taille élevée. Il ne s'agit pas là d'un simple questionnaire d'opinion mais d'un dispositif expérimental dans lequel les

sujets décrivent après coup comment ils perçoivent la taille d'une personne qui leur est présentée.

Le psychologue australien Paul Wilson organise au cours de l'année universitaire la visite d'un inconnu dans plusieurs de ses cours. Le même homme est ainsi présenté dans cinq classes ayant des publics différents. À la première classe, le nouveau venu est identifié par le professeur comme un nouvel étudiant, à la seconde, comme un assistant. Le statut identitaire s'améliore encore pour les trois classes suivantes. Il est devenu dans la dernière un professeur de la prestigieuse université de Cambridge. Une fois le visiteur hors de la salle de cours, les étudiants de chacune des cinq classes décrivent l'inconnu et, en particulier, donnent une estimation de sa taille. Le prestige du statut social conduit les étudiants à biaiser à la hausse leur perception de la taille de l'inconnu. Le professeur de l'université de Cambridge est jugé, en moyenne, être plus grand de deux pouces (5 centimètres) que le même homme quand il est identifié comme étudiant. La liaison positive entre la taille et le statut social est si fortement intériorisée dans les esprits des étudiants qu'elle influe sur leur perception. Si un homme occupe une situation professionnelle prestigieuse, il ne peut pas ne pas être de taille élevée.

La réceptivité des jeunes est facilitée par la nature du discours sur la taille. Les stéréotypes, du moins tels qu'ils sont abordés dans les grands quotidiens nationaux et les magazines les moins provocateurs et les plus soucieux de correction idéologique, sont traités sans s'y appesantir et, souvent de façon distanciée, sur un mode humoristique. La taille des hommes n'est pas un thème qui donne prise à l'indignation. Cette caractéristique morphologique n'a pas donné naissance, du moins en France, à un mouvement social avec ses organisations, ses militants, sa langue, son argumentaire, ses manifestations et ses revendications. La *pop culture* peut donc régner sans entrave dans le domaine de la taille, y compris dans les injures, les gestes, les images subliminales, les bandes dessinées et les jeux vidéo.

Conclusion / Hommes de petite taille de tous les pays... communiquiez !

À sa publication en juin 2003, l'article français sur la taille des hommes a suscité un raz-de-marée médiatique. Presse, radio et télévision, en synchronie avec la *pop culture*, se sont emparées du sujet pour faire rire. Et pourtant, qui n'a pas rencontré dans son passé scolaire, professionnel ou sentimental des situations sur lesquelles cet ouvrage jette une lumière cruelle ? L'information survenait au mauvais moment, il est vrai, dans une société française déjà en lutte contre la montée de la pauvreté, la persistance des racismes et de l'antisémitisme, la discrimination salariale subie par les femmes dans l'emploi et l'intolérance à l'égard des homosexuels. L'opinion en France n'était pas mûre pour un problème social de plus. Certains, cependant, et pas seulement parmi les Français de petite taille, ont bien perçu qu'il y avait là un sujet sensible et qui aurait mérité un tout autre traitement.

Le plus souvent, le sociologue s'épuise à traiter sociologiquement de « problèmes sociaux » dont sa société lui impose les contours. Ici, la démarche est inverse. Dans la discrimination selon la taille, les disciplines scientifiques obtiennent des résultats partiels mais convergents sans pour autant que cette information fasse émerger dans le débat public un nouveau « problème social ». Si donc le silence l'emporte en

France, il n'en est pas de même dans d'autres pays où s'observe un début de mobilisation collective.

Aux États-Unis, la mobilisation politique semble la plus avancée. Une grosse partie des études sur la taille des hommes et notamment sur les inégalités économiques qu'elle induit y a été réalisée. Les médias rendent compte des travaux de toutes les disciplines qui y font référence. Or le débat n'y est plus seulement scientifique. Il a pris une dimension politique où la communication par Internet semble jouer un rôle très remarquable. *Short Persons Support* (www.shortsupport.org) est un site Internet dont la mission est triple : « Fournir des informations de références aux personnes de petite stature ; faire prendre conscience des enjeux sociaux et économiques auxquels font face les gens de petite taille ; suggérer aux gens de petite taille des idées pour les aider à améliorer leur propre vie et leurs attitudes. » En mars 2006, le site affiche l'événement du mois en ces termes : « *Support mass bill to end height discrimination* » (Apportez votre appui à la proposition de loi pour mettre un terme à la discrimination selon la taille). Les internautes de tous les États américains mais aussi des pays étrangers qui fréquentent ce site sont invités à se mobiliser en faveur d'une proposition de loi dans l'État du Massachusetts dont l'objectif est de mettre fin à la discrimination selon la taille. Le site comporte de nombreuses autres rubriques. L'une d'entre elles tient à jour une liste de plus de quatre cents articles de presse où il est question des personnes de petite taille. Une seconde rubrique offre en lecture des essais qu'envoient les internautes.

L'un de ces essais illustre de façon remarquable la discussion en cours. Il porte sur les obstacles que rencontrent les hommes de petite taille pour se mobiliser en un mouvement social. Les hommes de petite taille, est-il dit, ne doivent pas s'aveugler eux-mêmes. Ils ont une part importante dans la discrimination dont ils souffrent. Pour Geoffrey Arnold [2002], persuader chaque homme de petite taille qu'il n'est

pas un cas individuel est une première phase du processus de mobilisation. La première barrière est celle du déni. Beaucoup d'hommes de petite taille ne veulent pas reconnaître l'importance identitaire de leur petite taille. Ils préfèrent se percevoir à travers leur profession, le niveau qu'atteint leur salaire, la couleur de leur peau, leurs responsabilités familiales. Ils refusent de laisser une place à leur taille dans l'image multiple qu'ils ont d'eux-mêmes et qu'ils donnent d'eux-mêmes à leur entourage. La peur, et pas seulement la peur du ridicule, est le deuxième obstacle. En manifestant leur solidarité avec les autres qui subissent la même discrimination qu'eux, les « petits » provoqueraient des réactions hostiles de la part de leurs collègues de travail, de leurs amis ou même de leur famille. Enfin, l'obstacle le plus important est celui de la psychanalyse. Au cours de la thérapie analytique, l'homme de petite taille est amené à se convaincre lui-même que cette discrimination dont il dit souffrir n'est qu'une illusion et n'existe que dans sa tête. Et si cette idée fautive (et l'angoisse qui l'accompagne) persiste, le psychiatre l'abrutit avec des médicaments. Geoffroy Arnold propose alors une stratégie. La mobilisation des petits a peut-être trouvé dans Internet l'instrument qui lui manquait. Internet, en effet, construit un espace de discussion et d'organisation où le « mouvement » prend des forces sans s'exposer au grand jour de façon précoce. Ces trois obstacles à la prise de conscience devraient à l'avenir perdre de leur force au fur et à mesure qu'augmentent les contacts et que s'établit un dialogue entre petits.

Une seconde étape qu'on peut anticiper est celle de la cause célèbre. Un article du *New York Times* (mai 2004) rapporte que, en Chine, un poste de la fonction publique a été refusé à un homme ayant toutes les qualifications nécessaires parce qu'il était de petite taille. Michel Dorf (juin 2004), professeur de droit à l'université de Columbia (New York), anticipant les commentaires indignés de ses concitoyens américains sur le non-respect des droits de l'homme en Chine, répond à cet article : la situation est exactement

semblable aux États-Unis. Dans l'emploi, le logement et l'éducation, la discrimination selon la race, la religion ou le sexe est passible de poursuite fédérale mais pas celle selon la taille. La Cour suprême des États-Unis, interprétant dans le 14^e amendement la clause de l'égalité de protection qui condamne la discrimination sexuelle, raciale et selon l'origine nationale, évoque bien d'autres formes de discrimination mais ces autres formes ne sont considérées comme inconstitutionnelles que si on peut « établir qu'elles sont "irrationnelles" ». La jurisprudence actuelle de la Cour suprême semble donc laisser la porte ouverte à une action en justice en faveur des hommes de petite taille. Mais ce qui a été dit dans les analyses précédentes des économistes plaiderait en faveur de la prime de la taille comme ayant un fondement rationnel.

Aux États-Unis, la démarche politique en faveur des hommes de petite taille est analogue à celle suivie dans le passé par les autres mouvements sociaux : les luttes féministes, les luttes contre le racisme et l'antisémitisme, les luttes contre la discrimination à l'égard des homosexuels. Information en provenance des intellectuels, prise de position de notables et causes célèbres dans la première phase. Organisation d'un mouvement de masse interpellant les pouvoirs publics dans une deuxième phase. Une certaine popularisation des revendications s'est faite en réaction à une chanson d'un auteur compositeur, Randy Newman, où il est dit que les personnes de petite taille « n'ont aucune raison de vivre » (« *no reason to live* ») et « n'ont personne à aimer » (« *nobody to love* »). La phase finale du mouvement social serait la mise en place d'une politique publique spéciale visant à compenser le manque à gagner des hommes de petite taille dans l'emploi. Sans vouloir anticiper sur ce qu'il adviendra du mouvement social américain qui s'amorce, cette démarche n'est pas la seule possible.

L'attentisme dont fait preuve l'opinion en France n'est pas sans mérite. Une politique de compensation a besoin d'une

définition claire des personnes qui subissent la discrimination. Or la taille, bien que caractéristique physique mesurable, ne s'objective pas politiquement comme le sexe ou même la couleur de la peau. Certes, l'économétrie peut mesurer le manque à gagner par centimètre. Mais où commence la petite taille ? En second lieu, la discrimination positive et, plus généralement, toutes les mesures compensatoires ne sont pas assurées de produire les effets que les pouvoirs publics en attendent. Dans la lutte contre la discrimination raciale aux États-Unis, certaines des politiques suivies ont été critiquées pour leurs effets pervers [Fugazza, 2003].

Les inégalités économiques qui pénalisent les petits ne seraient-elles pas combattues plus efficacement à travers d'autres programmes sociaux que ceux ciblés sur la taille ? La revalorisation des bas salaires devrait avoir comme conséquence secondaire de réduire le handicap économique des petits, s'il est vrai que ces derniers sont surreprésentés dans la population des travailleurs pauvres. L'application rigoureuse des mesures existantes contre la violence entre adolescents, dans les établissements scolaires et dans les voisinages, devrait aussi bénéficier davantage aux garçons de petite taille. Les sports, et notamment les sports d'équipe — basket-ball, football, rugby —, activités où, dans l'enfance et l'adolescence, les qualités de chef se développent et qui donnent entre hommes de l'estime de soi, devraient remanier leurs règles de façon à ne pas favoriser de façon trop explicite les grands. Les effets égalisateurs de cette approche réformatrice sont cependant limités par la prégnance des stéréotypes. On ne lutte pas par décret contre les sous-entendus de la *pop culture*.

L'espoir des petits est dans la mondialisation. Dans le cadre national, l'histoire sociale a fixé les priorités entre les inégalités et la crise de l'État-providence limite les pouvoirs publics dans les innovations spécifiques en direction des petits. Les différentes discriminations, faisant appel à des registres

argumentaires contraires, affaiblissent localement le pouvoir de mobilisation de chacune d'entre elles. Des initiatives allant dans le bon sens sont cependant en cours de réalisation mais elles diffèrent d'un pays à l'autre. Les travaux australiens sur le passage d'une classe à l'autre ont eu suffisamment de retentissement dans ce pays pour sensibiliser les enseignants concernés et rendre plus acceptables les arguments des parents des élèves de petite taille. L'institution du *bully* (la grande brute) dans le voisinage ou dans la cour de l'école est clairement mise en question au Royaume-Uni. En France, le plafond de verre qui entrave la carrière des petits devrait les conduire à des formes de solidarité avec les femmes, elles aussi en butte au même problème d'avancement. Les disciplines scientifiques, par l'universalité des débats que suscitent leurs résultats partiels, participent de façon essentielle à la cause des petits. Elles permettent d'étudier si un dispositif réussi dans un pays est transposable dans un autre. Elles contribuent surtout à déconstruire la *pop culture*. Internet enfin a son rôle. Les petits des nouvelles générations ne sont déjà plus dans un *no man's land* idéologique.

Repères bibliographiques

- ANDERSSON M. [1982], « Female choice selects for extreme tail length in a widowbird », *Nature*, n° 299, p. 818-820.
- ARNOLD G. [2002], « Height centered unity », *Essais*, mis en ligne en février, www.shortsupport.org/Essas/GeofreyArnold1.html.
- ARROW K.J. [1973], « The theory of discrimination », in ASHENFELTER O. et REES A. (dir.), *Discrimination in Labor Markets*, Princeton, Princeton University Press, p. 3-33.
- BAUDELLOT Ch. et ESTABLET R. [2006], *Suicide, l'envers de notre monde*, Paris, Le Seuil.
- BECKER G. [1957], *Economics of Discrimination*, Chicago, University of Chicago Press.
- BERECZKEI T. et DUNBAR R.I.M. [1997], « Female-biased reproductive strategies in a Hungarian Gypsy population », *Proceedings of the Royal Society of London*, vol. 264B, p. 17-22.
- BODIER M. [1995], « Le corps change, son image aussi », *Insee Première*, n° 356.
- BOGIN B., SMITH P.K., ORDEN A.B., VARELA-SMITH M.I. et LOUCHY J. [2002], « Rapid change in height and body proportions of Maya American children », *American Journal of Human Biology*, vol. 14, p. 753-761.
- BOURDIEU P. [1962], « Célibat et condition paysanne », *Études rurales*, n° 5-6, p. 32-135.
- BOZON M. [1990], « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie », *Population*, n° 2, p. 327-360, et n° 3, p. 565-601.
- BOZON M. et HÉRAN F. [2006], *La Formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Paris, La Découverte,

- « Grands Repères/Classiques des sciences sociales ».
- CAVELAARS A.E., KUNST A.E., GEURTS J.-J., CRIALESI R., GROTVEDT L. et HELMERT B. [2000], « Persistent variations in average height between countries and between socioeconomic groups : an overview of ten European countries », *Annals of Human Biology*, vol. 27, n° 4, p. 404-421.
- CHARRAUD A. et VALDELIÈVRE H. [1981], « La taille et le poids des Français », *Économie et Statistique*, n° 132, p. 22-38.
- CIZMECIOGLU F. [2005], « Do men tell tall tales about their height ? » *Archives of Disease in Childhood*, n° 90, p. 941-942.
- DARWIN C. [1859], *On the Origin of Species by Means of Natural Selection or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life*, Londres, John Murray, 1973 ; trad. fr. *L'Origine des espèces*, Paris, La Découverte, 1980.
- DOHMEN T., FALK A., HUFFMAN D., SUNDE U., SCHUPP J. et WAGNER G.G. [2005], « Individual risk attitudes : new evidence from large, representative, experimentally-validated survey », *Discussion Paper Series*, Bonn, Institute for the Study of Labor, septembre.
- DORF M.C. [2004], « Chinese height discrimination case », *FindLaw Columnist*, n° 9, juin.
- DUBET F. [2005], « Sentiments de justice dans l'expérience de travail », *Revue française de sociologie*, vol. 46, n° 3, p. 495-528.
- DUNBAR R.I.M. [2000], « Tall guys get the girls. Short men less likely to marry, have kids », interview de ABC News, par Rick Callahan, 12 janvier.
- FEINGOLD A. [1982], « Do taller men have prettier girlfriends ? » *Psychol. Rep.*, vol. 50, p. 810.
- FOGEL R.W. [1994], « Economic growth, population theory and physiology : the bearing of long-term processes on the making of economic policy », *American Economic Review*, vol. 84, n° 3, p. 369-395, juin.
- [2004], *The Escape from Hunger and Premature Death, 1700-2100*, New York, Cambridge University Press.
- FOGEL R.W. et ENGERMAN S.L. [1974], *Time on the Cross : The Economic of American Negro Slavery*, Boston, Little Brown.
- FUGAZZA M. [2003], « La discrimination raciale : théories, faits, stratégies », *Revue internationale du travail*, vol. 142, n° 4, p. 547-588, décembre.
- GANGESTAD S.W. et SIMPSON J.A. [2000], « The evolution of human mating : trade-offs and strategic pluralism »,

- Behavioral and Brain Sciences*, n° 23, p. 573-644.
- GANGESTAD S.W., SIMPSON J.A., COUSINS A.J. et CHRISTENSEN N.P. [1998], « Fluctuating asymmetry, women's sociosexuality, and context-specific mate preferences », *Proceedings of the Royal Society of London*.
- GANGESTAD S.W. et THORNHILL R. [1998], « Menstrual cycle variation in women's preferences for the scent of symmetrical men », *Proceedings of the Royal Society of London*, vol. 265B, p. 927-933.
- GILLIS J.S. et AVIS W.E. [1980], « The male-taller norm in mate selection », *Personality Social Psychol. Bull.*, vol. 6, p. 396-401.
- GOFFMAN E. [1979], *Gender Advertisements*, New York, Harper and Row.
- HALL S.S. [2005], « The short of it », *The New York Times*, nytimes.com, 16 octobre.
- HAMERMESH D. et BIDDLE J.E. [1994], « Beauty and the labor market », *The American Economic Review*, vol. 84, n° 5, p. 1174-1194, décembre.
- HARPER B. [2000], « Beauty, stature and the labor market : a british cohort study », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, vol. 62, numéro spécial, p. 771-800.
- HEINECK G. [2005], « Up in the skies ? The relationship between body height and earnings in Germany », *Labour*, vol. 19, n° 2, p. 1-30.
- HENSLEY W.E. [1994], « Height as a basis for interpersonal attraction », *Adolescence*, vol. 29, p. 469-474.
- HERPIN N. [1996] « Les amis de classe : du collège au lycée », *Économie et Statistique*, n° 293, p. 125-136.
- [2003], « La taille des hommes : son incidence sur la vie en couple et la carrière professionnelle », *Économie et Statistique*, n° 361, p. 71-90.
- [2005], « Love, careers, and heights in France, 2001 », *Economics and Human Biology*, vol. 3, p. 420-449.
- HERPIN N. et DÉCHAUX J.H. [2004], « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et Statistique*, n° 373, p. 3-32.
- HOUDAILLE J. [1979], « Stature et promotion sociale au début du XIX^e siècle », *Population*, vol. 34, n° 6, p. 1145-1147.
- HOUELLEBECQ M. [1994], *Extension du domaine de la lutte*, Paris, Nadeau.
- JACKSON L.A. et ERVIN K.S. [1992], « Height stereotypes of women and men : the liabilities of shortness for both sexes », *Journal of Social Psychol.*, vol. 132, p. 433-445.
- JUDGE T. et CABBLE D. [2003], « Workplace rewards tall people with money, respect »,

- Journal of Applied Psychology*, n° 2.
- KAWAI M. *et al.* [1997], « Unfavorable effects of growth hormone therapy on final height of boys with short stature caused by growth hormone deficiency », *Journal of Pediatrics*, vol. 130, p. 205-209.
- KOMLOS J. [1989], *Nutrition and Economic Development in the Eighteenth-Century Habsburg Monarchy*, Princeton, Princeton University Press.
- LAGRANGE H. [1998], « Le sexe apprivoisé ou l'invention du flirt », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 1.
- LEONARD W. [2001], « Hitting the ceiling. Why American are tall but have stopped growing taller », interview PDE ABC News par Amanda Onion, 3 juillet.
- MAGNUSSON P.K.E., GUNNELL D., TYNELLUS P., SMITH G.D. et RASMUSSEN F. [2005], « Strong inverse association between height and suicide in a large cohort of Swedish men : evidence of early life origins of suicidal behavior ? » *American Journal of Psychiatry*, vol. 162, p. 1373-1375.
- MALINOWSKI B. [1930], *La Vie sexuelle des sauvages du Nord-Ouest de la Mélanésie*, 1927, trad. française, Paris, Payot.
- MARTEL L. et BILLER H. [1987], *Stature and Stigma*, Lexington, Lexington Books.
- MCKEOWN T. [1976], *The Modern Rise of Population*, New York, Academic Press.
- MERTON R.K. [1968], *Social Theory and Social Structure*, New York, Free Press.
- MOLLER A.P., GANGESTAD S.W. et THORNHILL R. [1999], « Non linearity and the importance of fluctuating asymmetry as predictor of fitness », *Oikos*, n° 86, p. 366-368.
- MUELLER U. et MAZUR A. [2001], « Evidence of unconstrained directional selection for male tallness », *Behavioral Ecology Sociobiology*, vol. 50, p. 302-311.
- NETTLE D. [2002a], « Height and reproductive success in a cohort of British men », *Human Nature*.
- [2002b], « Women's height, reproductive success and the evolution of sexual dimorphism in modern humans », *Proceedings of the Royal Society of London*, vol. 269B, p. 1919-1923.
- PAWLOWSKI F., DUNBAR R.M.I et LIPOWICZ G. [2000], « Tall men have more reproductive success », *Nature*, n° 403, p. 156.
- PERSICO N., POSTLEWAITE A. et SILVERMAN D. [2004], « The effect of adolescence experience on labor market outcomes : the case of height »,

- Journal of Political Economy*, vol. 112, n° 5, p. 1019-1053.
- PHELPS E. [1972], « The statistical theory of racism and sexism », *American Economic Review*, vol. 62, p. 659-661.
- PLOTZ D. [2005], *The Genius Factory, the Curious History of the Nobel Prize Sperm Bank*, New York, Random House.
- QUETELET A. [1835], *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou Essai de physique sociale*, Bruxelles, Hauman.
- RASMUSSEN F. [2006], « Tall men are better educated », *International Journal of Epidemiology*, n° 35-1, février.
- RAUCH J. [1995], « Short guys finish last. Heightism », *The Economist*, 23 décembre.
- SCHULTZ T.P. [2003], « Wage gains associated with height as a form of health human capital », *American Economic Review*, vol. 92, n° 2, p. 349-353, juin.
- SHEPPERD J.A. et STRATHMAN A.J. [1989], « Attractiveness and height : the role of stature in dating preference, frequency of dating, and perceptions of attractiveness », *Personality Social Psychol. Bull.*, vol. 15, p. 617-627.
- SIMPSON J.A., GANGESTAD S.W., CHRISTENSEN P.N. et LECK K. [1999], « Fluctuating asymmetry, sociosexuality, and intersexual competitive tactics », *Journal of Personality and Social Psychology*, n° 76, p. 159-172.
- SINCLAIR D. et DANGERFIELD P. [1998], *Human Growth After Birth*, Oxford, Oxford University Press.
- SINGLY F. DE [1984], « Les manœuvres de séduction : une analyse des annonces matrimoniales », *Revue française de sociologie*, vol. XXV, p. 523-559.
- STECKEL R. [1995], « Stature and the standard of living », *Journal of Economic Literature*, vol. XXXIII, p. 1903-1940, décembre.
- SUNDER M. [2006], « Physical stature and intelligence as predictors of the timing of baby boomer's very first dates », *Papers of the Department of Economics*, University of Munich, www.econhist.de/marco/dating.
- SUTTER J., IZAC R. et TOAN T.N. [1958], « L'évolution de la taille des polytechniciens (1801-1954) », *Population*, n° 2, p. 373-406.
- SWEETMAN S. [2005], « Growth retardation », in *Martindale : The Complete Drug Reference*, Londres, Pharmaceutical Press, version électronique.
- TOCQUEVILLE A. DE [1835], *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, « Folio/Histoire », 1986.
- TOLKIEN J.R.R. [1937], *Bilbo le Hobbit*, Paris, Bourgois, 2005.

- TRIVERS R.L. [1972], « Parental investment and sexual selection », in CAMPBELL B. (dir.), *Sexual Selection and the Descent of Man, 1871-1971*, Chicago, Aldine Pub. Co., p. 136-179.
- VOSS L.D. et MULLIGAN J. [2000], « Bullying in school ; are short pupils at risk ? » *British Medical Journal*, 4 mars.
- VOSS L.D. et SANDBERG D. [2004], « The psychological burden of short stature : evidence against », *European Journal of Endocrinology*, vol. 151.
- WAKE M., COGHILAN D. et HESKETH K. [2000], « Does height influence progression through primary school grades ? » *Archives of Disease in Childhood*, vol. 82, p. 297-301.

Table des matières

Introduction / Stature et Inégalité des chances entre les hommes	3
---	----------

I La taille : variable sociale et biologique

Les enseignements	
de l'anthropométrie historique	8
La taille moyenne et l'État-providence	12
L'inégal grandissement des hommes et des femmes en France de 1970 à 2001	13
Potentiel individuel de grandissement et dispersion des tailles	16
La taille n'est pas un trait ethnique...	18
□ Encadré : <i>La médicalisation de la petite taille et ses limites actuelles, 19</i>	
... mais un capital humain de santé	21
Stature et société postindustrielle	23
□ Encadré : <i>Les données d'enquêtes sur la taille et la comparaison entre pays, 24</i>	

II / Les grands ont plus d'enfants

La fécondité des hommes selon leur taille	30
□ Encadré : <i>La taille des femmes, 32</i>	

La vie en couple	34
L'attrance des femmes pour les grands	37
□ Encadré : <i>Taille et supériorité symbolique de l'homme</i> , 38	
La prépondérance des femmes dans le choix du partenaire reproducteur	42
□ Encadré : <i>L'avantage adaptatif (fitness)</i> , 44	
La norme sociale du couple physiquement bien assorti	46
La stature des hommes comme signal pour les femmes	49

III / La prime de la taille

□ Encadré : <i>La rémunération de la beauté</i> , 54	
Les petits participent normalement à l'emploi mais ont un passé scolaire médiocre	55
Le redoublement	57
Un préjugé analogue à celui de la discrimination raciale ?	58
L'avancement dans l'emploi	61
La discrimination statistique :	
un principe adopté « faute de mieux » ?	65
□ Encadré : <i>Stature et promotion sociale au début du XIX^e siècle</i> , 68	
L'adolescence des chefs	71
Anticiper la carrière du conjoint	75

IV / Des stéréotypes qui ont la vie dure

□ Encadré : <i>La méthode d'Erving Goffman pour objectiver les stéréotypes</i> , 78	
Les insinuations scabreuses	79
L'autorité « naturelle » des grands	83
Les chemins détournés qui conduisent les petits à la célébrité	86
Le syndrome de Napoléon et autres comportements « malfaisants »	89

La réceptivité des jeunes aux croyances folkloriques sur la taille	92
Conclusion / Hommes de petite taille de tous les pays... communiquez !	95
Repères bibliographiques	101



Composition Facompo, Lisieux (Calvados)
Achevé d'imprimer en septembre 2006 sur les presses de
l'imprimerie
Europe Media Duplication à Lassay-les-Châteaux (Mayenne)
Dépôt légal : septembre 2006
N° de dossier : 16162

Imprimé en France

Le pouvoir des grands

De l'influence de la taille des hommes sur leur statut social

Les hommes se suicident d'autant moins qu'ils sont plus grands. Dans l'emploi, la rémunération varie aussi avec la taille à l'avantage des grands. Les hommes de petite taille vivent moins souvent en couple et ont moins d'enfants.

Ces résultats ne sont pas établis dans des pays en voie de développement mais en Suède, au Royaume-Uni, en Australie, aux États-Unis et en France. Sans faire partie d'un plan concerté, ils sont obtenus dans des disciplines différentes : l'anthropologie, la biologie, la psychosociologie, l'économie de l'emploi, la sociologie de l'éducation et la démographie. Ils suscitent entre chercheurs des débats et des hypothèses novatrices.

La taille des hommes a toujours été un grand thème de la pop culture et ce stéréotype n'a rien perdu de sa vitalité dans la presse et les médias. Pourquoi alors la taille rencontre-t-elle des difficultés à émerger dans l'espace public comme un « problème social » ?

Nicolas Herpin, sociologue à l'Observatoire sociologique du changement (OSC), est directeur de recherche au CNRS et chargé de mission à l'INSEE. Il enseigne la sociologie de la consommation à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris et à l'École nationale de la statistique et des études économiques (ENSAE). Dans la collection « Repères », il est l'auteur de *Sociologie de la consommation* (2004) et, avec Daniel Verger, de *La Consommation des Français* (2000).

DANS LA MÊME COLLECTION

Féminin, masculin • Sociologie
de Erving Goffman • Sociologie
des pratiques sexuelles...

Collection **SOCIOLOGIE**

R E P È R E S

Près de 500 synthèses à jour, rédigées par des spécialistes reconnus en économie, sociologie, histoire, gestion, etc. → Liste à la fin de ce livre.

Pour en savoir plus :
www.collectionreperes.com



ISBN 2-7071-4972-1



9 782707 149725